

Envoyé en préfecture le 22/09/2026

Reçu en préfecture le 22/09/2026

Publié le

S²LOW

ID : 085-200072882-20260921-2026D142-DE

RAPPORT ANNUEL

COMPTE-RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER

2025



LA
RECYCLERIE
Cœur
Vendée

Table des matières

Préambule	2
1 - Les faits marquants de l'année 2025.....	3
2 - La situation du personnel.....	4
2.1 - Composition et missions des équipes.....	4
2.2 - Temps de travail en équivalent temps plein (ETP).....	6
2.3 - Charges salariales	7
2.4 - Montant des salaires	7
2.5 - Temps dédié à la formation des salariés	7
2.6 - Indicateurs spécifiques à l'insertion	12
2.7 - Actions extérieures concourant à l'insertion	15
2.8 - Période de mise en situation en milieu professionnel	17
2.9 - Typologie des publics accompagnés.....	19
2.10 - Taux d'absentéisme	22
2.11 - Heures réalisées en 2025.....	23
2.12 - Bilan emploi	23
2.13 – Données relatives aux sorties	24
3 - Les informations techniques d'exploitation.....	26
3.1 - Formation des agents	27
3.2 - Évolution dans l'exploitation technique des horaires	27
3.3 - Flux entrants	28
3.4 - Réemploi et ventes	38
3.5 - Le rendu réemploi.....	45
3.6 - Synthèse globale réemploi exprimée en tonnes	47
3.7 - Le système de traçabilité / pesée mis en place.....	48
3.8 - Données relatives à la communication	50
3.9 - Animations internes et externes	51
3.10 – Partenariats existants et nouvelles collaborations.....	53
4 - Les informations techniques de gestion de l'équipement.....	55
4.1 - Opérations d'entretien-maintenance	55
4.2 - Contrôles réglementaires et sécurité	56
4.3 - Travaux réalisés en 2025	57
4.4 - Inventaire des biens	57
4.5 - Consommation des fluides.....	58
5 - Les informations financières dans le rapport annuel	59
5.1- Le suivi des évolutions des dispositions du contrat.....	59
5.2 - Analyse du compte d'exploitation 2025	59

6 - Projets 2026	62
6.1 - Renforcement des partenariats existants	62
6.2 - Événements extérieurs – Sensibilisation au Réemploi	63
6.3 - Les 10 ateliers gratuits pour 2026.....	63
6.4 - Les ventes thématiques 2026	65
7 - Les Annexes	66
8 - Conclusion	67
9 - Lexique	68

Préambule

Après 8 années d'exploitation dans le cadre d'une convention d'objectifs, l'exploitation évolue avec la mise en place d'une concession de service public à compter du 1^{er} janvier 2024.

Ce rapport vise à détailler l'activité technique et financière de la recyclerie pour l'année 2025.

ENVIE ERG est une association, conventionnée en tant qu'Entreprise d'Insertion. Son activité principale est la réparation et la revente d'appareils électroménagers de seconde main. La réparation, la livraison, la collecte et la vente sont des activités qui correspondent totalement au modèle Entreprise d'Insertion.

Les Chantiers du Réemploi est une association, conventionnée en tant que Chantier d'Insertion. Son support d'activité est la valorisation généraliste d'objet en vue de réemploi. Le tri, la traçabilité, le stockage sont des activités qui correspondent totalement au modèle Chantier d'Insertion.

C'est pourquoi ENVIE ERG, en tant que mandataire du groupement assure :

- La collecte des objets en déchèterie et à domicile,
- La rénovation des appareils électroménagers issus de la REP DEEE (accord réemploi ENVIE-Ecosystem),
- La gestion d'un point détenteur sur le site (apports volontaires Gros Electroménagers, filière REP DEEE),
- La vente des objets (dont appareils électroménagers),
- La livraison des objets encombrants (mobilier et gros électroménagers).

Les Chantiers du réemploi assurent :

- La réception des dons particuliers,
- La pesée des objets reçus sur site,
- La valorisation des objets (hors électroménagers et vélos),
- La gestion du rendu réemploi.



Schéma résumant l'organisation de la Recyclerie à travers le rôle des différents acteurs

Une convention est signée entre ENVIE ERG et Les Chantiers du Réemploi pour rémunérer une prestation de tri et de valorisation des objets. Cette prestation exclut les gros électroménagers.

Par ailleurs ENVIE ERG propose le dépannage et la reconditionnement de gros appareils électroménagers sur le site de la recyclerie.

ENVIE ERG et LES CHANTIERS DU REEMPLOI, deux structures du groupe ESTILLE, allient leurs forces afin de proposer une offre complète tant sur le volet réemploi que sur le volet insertion professionnel.

1 - Les faits marquants de l'année 2025

L'année 2025 marquera l'histoire de la recyclerie Cœur Vendée, par de nombreuses avancées et innovations.

Les moments clés qui ont jalonné cette année sont listés ci-après :

✓ Développement des ateliers de sensibilisation

Tout au long de l'année, nous avons renouvelé les propositions d'ateliers pour sensibiliser, au sein de la recyclerie, le public aux enjeux du réemploi, la réduction des déchets et de l'économie circulaire.

✓ Expansion d'animations

En parallèle, nous avons organisé des événements extérieurs, dont des ateliers et des interventions dans les déchèteries, afin de diffuser nos messages au cœur des territoires.

✓ Évolution croissante de la collecte à domicile et des livraisons

Pour satisfaire les besoins d'accessibilité, nous avons maintenu notre service de collecte des objets, directement chez les particuliers, ainsi que notre service de livraison.

✓ Formation des agents de déchèterie

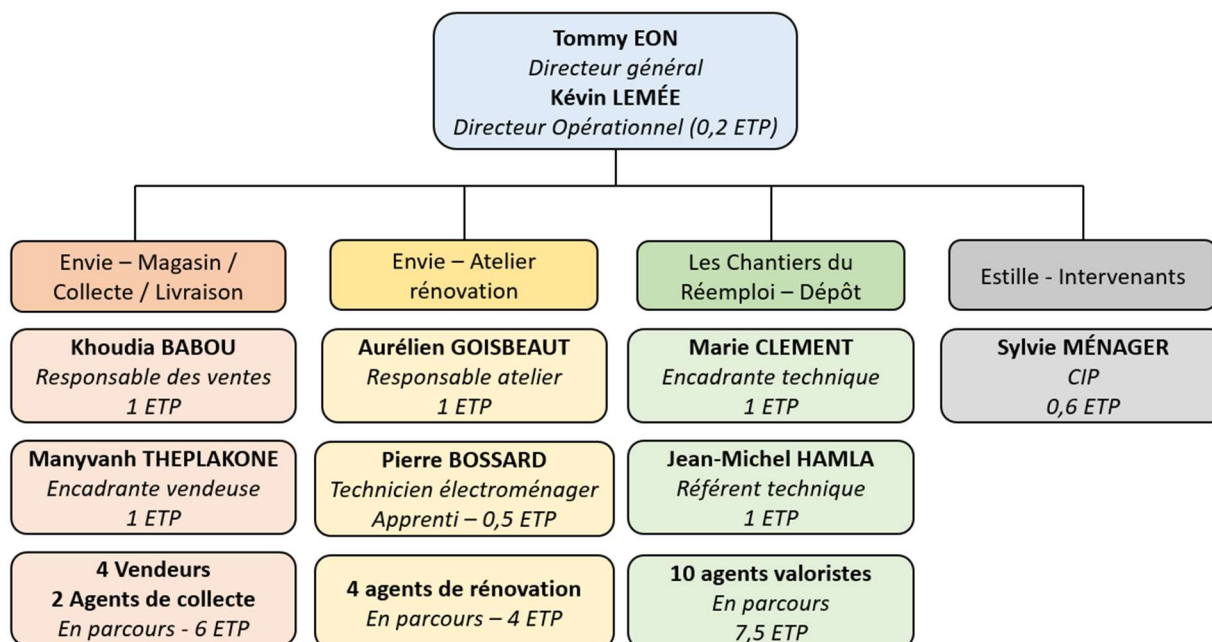
Parce que l'humain est au cœur de notre projet, nous avons accompagné et formé les agents de déchèterie pour renforcer leurs compétences et améliorer l'orientation des flux vers le réemploi.

✓ Évolution des horaires d'ouverture du comptoir des dons

Enfin, nous avons élargi les horaires d'ouverture de la réception des dons, pour mieux répondre aux besoins des habitants et offrir une plage horaire plus adaptée à tous.

2 - La situation du personnel

Pour l'année 2025, voici les principaux indicateurs liés au personnel de la recyclerie, couvrant les effectifs, les temps de travail, les charges salariales et les temps de formation.



Organigramme de la Recyclerie pour l'année 2025

Le site de la Recyclerie fonctionne grâce à deux entités : **Envie ERG** et les **Chantiers du Réemploi**.

Au sein du site, **5 salariés** permanents assurent l'encadrement et le bon fonctionnement des activités :

- **Envie ERG** : 3 salariés
- **Chantiers du Réemploi** : 2 salariés (dont 1 en CDI Inclusion)

2.1 - Composition et missions des équipes

Les Chantiers du réemploi :

Postes des salariés permanents :

- **Encadrant technique**

Il organise le travail des équipes en fonction de l'activité. Il crée les plannings, assure le suivi du personnel sur poste de travail et leur montée en compétence sur poste. Il est en relation directe avec le conseiller en insertion professionnelle pour assurer une réussite sociale et professionnelle. Il suit les indicateurs liés à l'activité, vérifie la conformité et est

dans une démarche d'amélioration continue. Il forme les nouveaux salariés sur l'ensemble des missions et est en lien direct avec le conseiller en insertion professionnelle.

- **Le Référent technique**

Il assure le bon fonctionnement quotidien de l'activité. Il est en lien direct avec les équipes afin de répondre aux questions, organiser le travail et mener à bien les missions. Il échange et rend compte à l'encadrant technique des éléments importants en temps direct.

Postes des salariés en parcours d'insertion

- **Agent valoriste**

Ils sont en charge de la réception des dons particuliers : contrôle et stockage dans les bacs dédiés. Ils trient également les objets provenant d'apports extérieurs et assurent l'approvisionnement des postes de tri. Les agents valoristes travaillant aux postes de tri vérifient la qualité des objets et leur conformité à la vente. Ils séparent les objets réemployables des objets à recycler.

ENVIE ERG :

Postes des salariés permanents :

- **Responsable des ventes**

Il est en charge du bon fonctionnement de la boutique. Il est en lien direct avec l'encadrant technique concernant les missions données aux équipes et veille à la conformité des résultats. Il communique avec les partenaires extérieurs afin d'étendre les actions de sensibilisation. Il est également en lien avec l'encadrant du dépôt pour assurer une offre optimale pour le client.

- **Encadrant technique**

Il mène à bien le fonctionnement de la boutique d'un point de vue opérationnel : réassort, accueil client, conseil, encaissement. Il met en place les ventes spéciales et les événements avec les partenaires. Il forme les nouveaux salariés sur l'ensemble des missions et est en lien direct avec le conseiller en insertion professionnelle.

- **Responsable atelier**

Il veille au bon fonctionnement de l'atelier de rénovation. Il forme les nouveaux salariés et encadre les équipes. Il assure la prise en charge client, la conformité des réparations, le service après-vente et la gestion des partenaires. Il est en lien direct avec la boutique afin d'optimiser les stocks de produits.

Postes des salariés en parcours d'insertion

- **Agent de rénovation**

Il effectue diverses opérations visant à rénover un appareil électroménager : diagnostic, changement de pièces, tests de bon fonctionnement.

- **Magasinier**

Il organise le stock d'appareils entrants et sortants. Il pèse et stocke les appareils livrés dans la zone dédiée. Il charge les appareils à recycler dans les bennes éco-organismes.

- **Vendeur**

Il assure le réassort de la boutique en fonction des objectifs de vente, conseille les clients, sensibilise au réemploi et gère les encaissements.

- **Agent de collecte et livraison**

Il réalise les collectes d'objets à domicile ou en déchèterie et assure la livraison des produits vendus auprès des clients.

2.2 - Temps de travail en équivalent temps plein (ETP)

Cette répartition prend en compte l'encadrement technique, l'accompagnement socio-professionnel et la direction.

- **Les Chantiers du Réemploi :**
 - **2 ETP** dédiés à l'encadrement technique
 - **0,4 ETP** consacré à l'accompagnement socio-professionnel
- **ENVIE ERG :**
 - **3 ETP** pour l'encadrement technique
 - **0,2 ETP** pour l'accompagnement socio-professionnel
- **Direction :**
 - **0,2 ETP**

2.3 - Charges salariales

Incluant les cotisations salariales, patronales et les primes

Le montant des charges salariales annuelles s'élève à :

- Les Chantiers du Réemploi : 40 328€
- ENVIE ERG : 86 750€

2.4 - Montant des salaires

Le montant des salaires annuels pour les salariés permanents et en insertion est de :

- Les Chantiers du Réemploi : 226 234€
- ENVIE ERG : 324 978€

2.5 - Temps dédié à la formation des salariés

En 2025, l'engagement en faveur du développement des compétences professionnelles s'est poursuivi activement, aussi bien pour les salariés en parcours d'insertion que pour les salariés permanents de la structure.

Nombre d'actions et temps de formation pour chaque structure en 2025

	Chantiers du Réemploi				Envie ERG				TOTAL GLOBAL
	Salariés en parcours	Salariés permanents	Salariés en alternance	TOTAL	Salariés en parcours	Salariés permanents	Salariés en alternance	TOTAL	
Nombre d'actions	5	7	1	13	6	6	2	14	27
Heures totales	300,5	112	140	552,5	156,75	190	777	1123,75	1676,25

Les Chantiers du réemploi :

Un total de **13 actions de formation** a été mis en place, représentant **plus de 550 heures de formation cumulées**.

⇒ **Salariés en parcours : développer l'employabilité**

Au total, 19 salariés en parcours ont bénéficié de **5 actions de formation**, couvrant des thématiques essentielles à leur insertion professionnelle représentant **300,5 heures cumulées** de montée en compétences dans les domaines suivants :

- **Sécurité Gestes et postures**
- **Habilitation électrique BS/BE Manœuvre**
- **Mieux maîtriser le français pour être plus autonome**
- **Formation PSC1**

Nombre de salarié	Type de salarié	Nom de la formation	Date de formation	Organisme formation	Nombre d'heures de formation
8	Salarié en parcours	Formation Sécurité Gestes et Postures	du 16/01/2025 au 16/01/2025	Esprit Prévention	56,00
1	Salarié en parcours	Formation Mieux maitriser le français pour être plus autonome	du 14/04/2025 au 07/07/2025	E2S Formation	52,00
4	Salarié en parcours	Formation Habilitation électrique BS/BE Manœuvre	du 07/08/2025 au 08/08/2025	Génération Prévention	56,00
5	Salarié en parcours	FORMATION PSC1	du 02/12/2025 au 09/12/2025	Protection Civile	35,00
1	Salarié en parcours	Formation Mieux maitriser le français pour être plus autonome	du 05/09/2025 au 12/12/2025	E2S Formation	101,50
19				Total d'heures	300,50

Récapitulatif des formations des salariés en parcours pour les Chantiers du Réemploi

⇒ **Salariés permanents : professionnalisation continue et montée en compétences**

7 formations externes ont été réalisées, pour un total de **112 heures** de formation opérationnelles ou outils de management et d'accompagnement tels que :

- **Explication en situation d'entretien**
- **Référent Sécurité**
- **SSCT du CSE (J -3-4)**
- **CSE**
- **Habilitation électrique BS/BE Manœuvre**
- **CSE J-5**
- **Recyclage SST**

Nombre de salarié	Type de salarié	Nom de la formation	Date de formation	Organisme formation	d'heures de formation
1	Salarié permanent	Formation Explication en situation d'entretien	du 26/02/2025 au 28/03/2025	CAFOC	21,00
1	Salarié permanent	Formation Référent Sécurité	du 16/04/2025 au 25/04/2025	SOFIS	35,00
1	Salarié permanent	Formation SSCT du CSE (J -3-4)	du 23/01/2025 au 24/01/2025	Cadres en Mission	14,00
1	Salarié permanent	Formation CSE	du 31/03/2025 au 01/04/2025	Cadres en Mission	14,00
1	Salarié permanent	Formation Habilitation électrique BS/BE Manœuvre	du 17/09/2025 au 19/09/2025	Formation interne	14,00
1	Salarié permanent	Formation CSE J-5	du 20/11/2025 au 20/11/2025	Cadres en Mission	7,00
1	Salarié permanent	Formation Recyclage SST	du 09/12/2025 au 09/12/2025	Esprit Prévention	7,00
7				Total d'heures	112,00

Récapitulatif des formations des salariés permanents des Chantiers du Réemploi

⇒ **Salariés en alternance :**

1 contrat d'apprentissage, d'une durée de plusieurs semaines, portant sur un titre professionnel de technicien assistant informatique.

Durée totale des enseignements en alternance = 140 heures.

Récapitulatif des formations des salariés en alternance pour les Chantiers du Réemploi

Nombre de salarié	Nom de la formation	Date de formation	Organisme formation	Nombre d'heure
1	Titre Professionnel Technicien en assistance informatique	du 03/04/2024 au 01/04/2025	Arinfo	140,00

ENVIE ERG :

L'accompagnement des équipes s'est également appuyé sur la formation : **19 personnes** ont bénéficié d'un programme de montée en compétences, représentant un total de **1123,75 heures** de formation.

⇒ **Salariés en parcours : montée en compétences techniques et linguistiques**

Au total, **6 actions de formation** (dont 5 formations internes) ont été organisées pour les salariés en parcours, représentant **156,75 heures de formation cumulées** pour **11 participants**.

Formations réalisées :

- **Prévention santé et sécurité :**
 - *Sensibilisation gestes et postures*
 - *Habilitation électrique BS et BE Manœuvre*
 - *PSC1*
- **Compétences techniques :**
 - *CACES R489 Catégories 1b et 3*
 - *Rattrapage CACES R489 catégories 1b et 3*
- **Renforcement de la maîtrise du français**

Nombre de salarié	Type de salarié	Nom de la formation	Date de formation	Organisme formation	Nombre d'heures de formation
1	Salarié en parcours	Formation Sécurité Gestes et Postures	du 16/01/2025 au 16/01/2025	Esprit Prévention	7,00
1	Salarié en parcours	Formation Mieux maitriser le français pour être plus autonome	du 06/12/2024 au 30/04/2025	E2S Formation	34,25
5	Salarié en parcours	Formation Habilitation électrique BS/BE Manœuvre	du 17/09/2025 au 19/09/2025	Formation interne	14,00
	Salarié en parcours	Formation Habilitation électrique BS/BE Manœuvre	du 17/09/2025 au 19/09/2025	Formation interne	14,00
	Salarié en parcours	Formation Habilitation électrique BS/BE Manœuvre	du 17/09/2025 au 19/09/2025	Formation interne	14,00
	Salarié en parcours	Formation Habilitation électrique BS/BE Manœuvre	du 17/09/2025 au 19/09/2025	Formation interne	14,00
	Salarié en parcours	Formation Habilitation électrique BS/BE Manœuvre	du 17/09/2025 au 19/09/2025	Formation interne	14,00
1	Salarié en parcours	Formation CACES R489 Catégories 1b et 3	du 29/10/2025 au 31/10/2025	Génération Prévention	21,00
1	Salarié en parcours	Formation Rattrapage CACES R489 catégories 1b et 3	du 18/11/2025 au 19/11/2025	Génération Prévention	14,00
1	Salarié en parcours	Formation PSC1	du 02/12/2025 au 09/12/2025	Protection Civile	7,00
1	Salarié en parcours	Formation PSC1	du 02/12/2025 au 09/12/2025	Protection Civile	3,50
TOTAL heures					156,75

Récapitulatif des formations des salariés en parcours p**⇒ Salariés permanents : professionnalisation et accompagnement managérial**

6 actions de formation ont été réalisées (dont 2 formations internes), pour un total de 190 heures de formation.

Thématiques abordées :

- **Santé et sécurité au travail :**
 - CSE – SSCT
 - Habilitation électrique BS/BE Manœuvre
 - Gestes et Postures
- **Parcours Emploi tutorat**

Nombre de salarié	Type de salarié	Nom de la formation	Date de formation	Organisme formation	Nombre d'heures de formation
1	Salarié permanent	Formation Sécurité Gestes et Postures	du 16/01/2025 au 16/01/2025	Esprit Prévention	7,00
1	Salarié permanent	Formation Parcours Emploi tutorat	du 04/11/2024 au 03/02/2025	formation interne	127,00
1	Salarié permanent	Formation CSE -SSCT	du 23/01/2025 au 24/01/2025	Cadres en Mission	14,00
1	Salarié permanent	Formation CSE	du 04/09/2025 au 05/09/2025	Cadres en Mission	14,00
1	Salarié permanent	Formation Habilitation électrique BS/BE Manœuvre	du 07/08/2025 au 08/08/2025	Génération Prévention	14,00
1	Salarié permanent	Formation Habilitation électrique BS/BE Manœuvre	du 17/09/2025 au 19/09/2025	formation interne	14,00
				TOTAL heures	190,00

Récapitulatif des formations des salariés permanents pour Envie ERG 85**⇒ Salariés en alternance :**

- **2 contrats d'apprentissage :**
 - BAC PRO Cybersécurité Informatique et Réseaux Électronique
 - Master Géographie - Aménagement Environnement

pour une durée totale de **777 heures** en 2025.

Nombre de salarié	Nom de la formation	Date de formation	Organisme formation	Nombre d'heures de formation
1	BAC PRO Cybersécurité Informatique et Réseaux Électronique	du 02/09/2024 au 13/07/2026	CFA EC VENDEE	441,00
1	Master Géographie - Aménagement Environnement. Contrat Apprentissage	du 02/09/2025 au 02/09/2027	CFA FORMASUP	336,00
			TOTAL heures	777,00

Récapitulatif des formations des salariés en alternance pour Envie ERG 85

Cette dynamique de formation témoigne d'un fort engagement en faveur de la montée en compétences, de la prévention des risques, et du renforcement des pratiques professionnelles, que ce soit pour faciliter le retour à l'emploi des salariés en parcours ou pour professionnaliser les équipes encadrantes en renforçant les savoir-faire techniques et répondre aux enjeux structurels du secteur.

2.6 - Indicateurs spécifiques à l'insertion

Nous travaillons avec plusieurs prescripteurs afin de donner un maximum de visibilité à nos structures. Voici les principaux prescripteurs des postes en insertion :

- France Travail
- Le PLIE
- Mission Locale
- CAP Emploi
- FACE Vendée

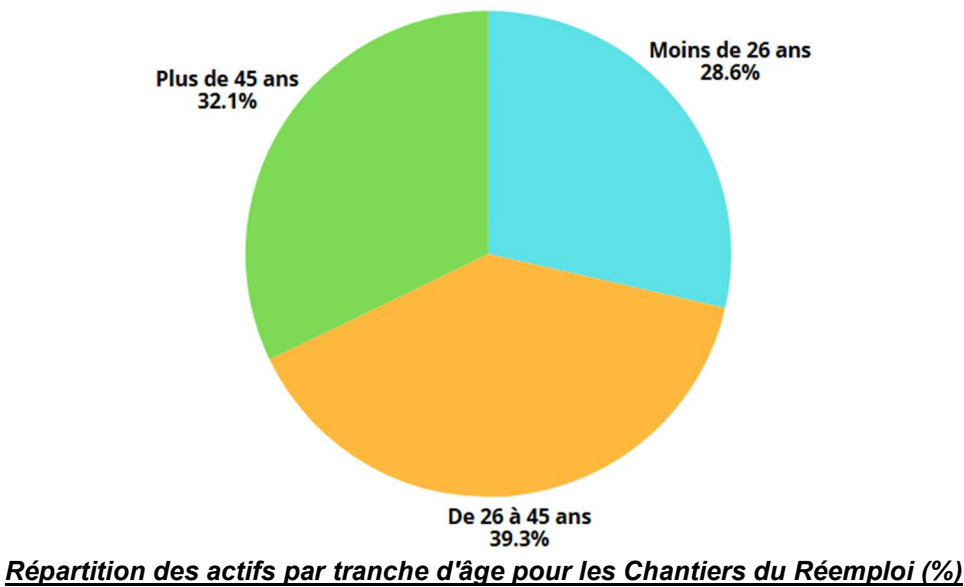
Les Chantiers du réemploi :

Ces données sont basées sur le public actif de l'année 2025, pour les Chantiers du Réemploi, sur le site de La Roche-sur-Yon.

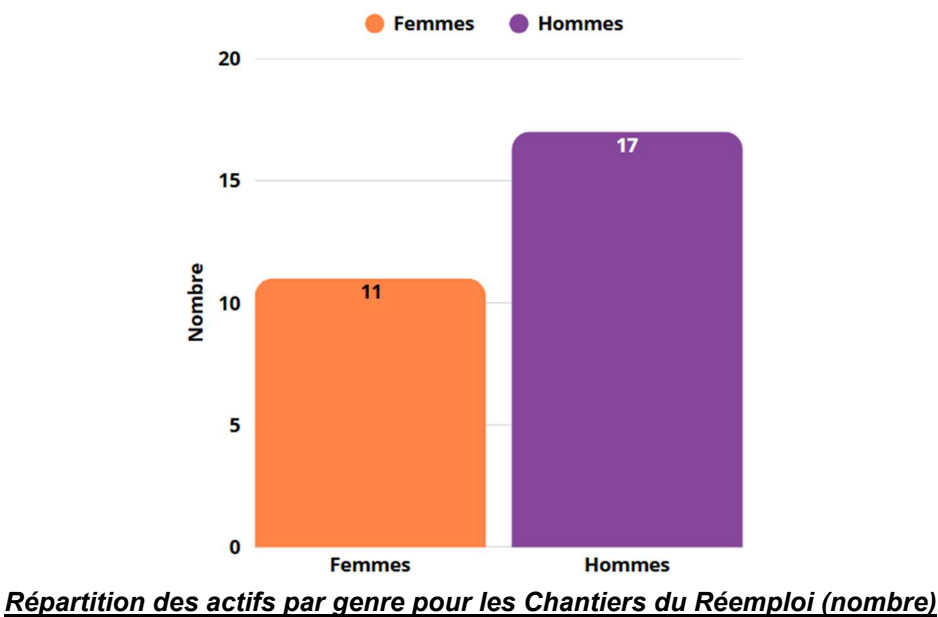
Le nombre de personnes actives pour 2025 est de 28.

Parmi ces 28 personnes, 18 sont bénéficiaires du RSA (64.3%).

Voici la répartition par tranche d'âge et par genre :



Il y a 8 personnes de moins de 26 ans, 11 personnes de 26 à 45 ans et 9 personnes de plus de 45 ans. La répartition est donc relativement homogène.



Il y a 11 femmes (39.3%) et 17 hommes (60.7%) au sein des effectifs. Il y a donc une majorité d'hommes.

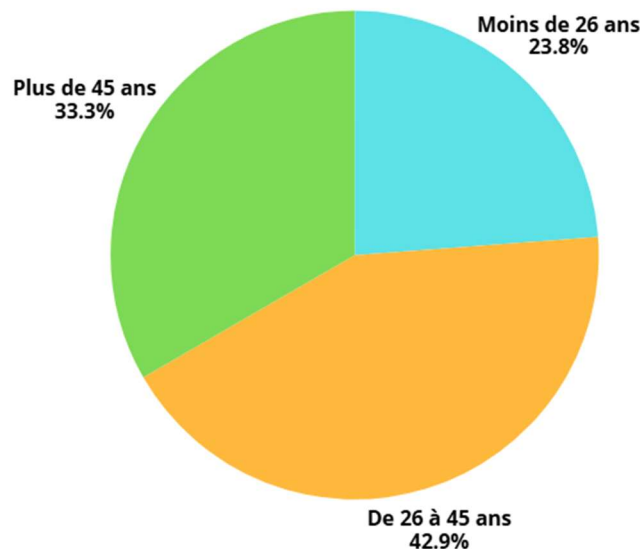
ENVIE ERG :

Ces données sont basées sur le public actif de l'année 2025, pour Envie ERG, sur le site de La Roche-sur-Yon. Les données rassemblent l'activité boutique, l'atelier de rénovation et la collecte/livraison.

Le nombre de personnes actives pour 2025 est de 21.

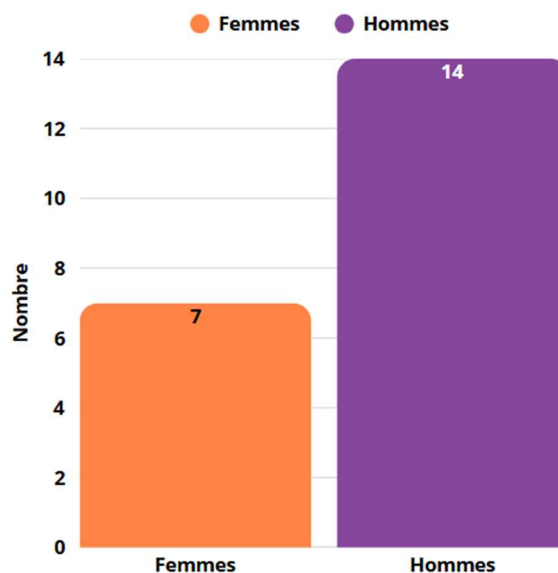
Parmi ces 21 personnes, 4 sont bénéficiaires du RSA (19.1%).

Voici la répartition par tranche d'âge et par genre :



Répartition des actifs par tranche d'âge pour Envie ERG 85 (%)

Il y a 5 personnes de moins de 26 ans, 9 personnes de 26 à 45 ans et 7 personnes de plus de 45 ans.



Répartition des actifs par genre pour Envie ERG 85 (nombre)

Il y a 7 femmes (33.3%) et 14 hommes (66.7%) au sein des effectifs. Il y a donc une majorité d'hommes.

2.7 - Actions extérieures concourant à l'insertion

Les Chantiers du réemploi :

◆ Actions extérieures réalisées par les salariés

TYPE D'ACTIONS	SALARIES CONCERNES	ACTEURS / PARTENAIRES
ATELIER SAVOIRS ETRES PRO	6	STAGIAIRE
BILAN DE SANTE	3	CPAM
SANTE	4	ORIENTATION SASPASS + RDV CLINIQUE DU SOMMEIL A NANTES + DOSSIER MDPH + ORIENTATION CMP
France Travail	3	MRS « Sellerie Ruchaud » + Mes événements EMPLOI
EMPLOI	5	Portes Ouvertes IFSO – Portes Ouvertes MFR LA FERRIERE – CV + LM
MOBILITE	5	Aide au PERMIS – Inscription, compte ANTS - ORIENTATION AUTO-ECOLE - CPF
FORMATION	6	CACES – Cours de FLE – Examen FLE niveau B2 avec PRESQU'ILE CPF
LOGEMENT	2	ORIENTATION ORYON – Aide au courrier – Création compte « Mon logement 85 »
PMSMP	2	Confirmer un PROJET PRO ou initier une démarche d'embauche – ENVIE 85 et le PLIE
ACCES AUX DROITS/ADMINISTRATIF	2	Démarche en ligne pour demande renouvellement CNI – RDV MAIRIE – Orientation AS
FAMILLE	1	Orientation et appel SOS FEMMES

Actions extérieures réalisées par les salariés pour Les Chantiers du Réemploi

◆ Actions extérieures réalisées par la CIP

ACTEURS / PARTENAIRES	DATE	TYPE D'ACTION
FORUM DE L'EMPLOI	31/01/2025	Rencontre centres de Formation avec des salariés
LE PLIE	05/06/2025	Acte de présence pour les 30 ans du PLIE
IFSO	23/04/2025	Accompagnement salariée aux Portes Ouvertes
France TRAVAIL	26/04/2025 06/10/2025	Réunion technique SIAE
MOVEA	22/04/2025	Réunion MOVEA avec les structures ACI du territoire
FACE VENDEE	25/04/2025	Les jeux de la Diversité
MISSION LOCALE	15/09/2025	RENCONTRE AVEC L'EQUIPE DE LA ROCHE
LE BUS DE L'INTERIM	18/09/2025	Rencontre des entreprises INTERIM avec des salariés
FEDERATION MOSAIQUE	10/10/2025	Portes ouvertes
France travail	04/10/2025	Visite de la RECYCLERIE dans le cadre de la semaine du RSA
LE PLIE	11/12/2025	Comité de pilotage du PLIE

Actions extérieures réalisées par la CIP pour les Chantiers du Réemploi

ENVIE ERG :**◆ Actions extérieures réalisées par les salariés**

TYPE D'ACTIONS	SALARIES CONCERNES	ACTEURS / PARTENAIRES
ATELIER PRESENTATION DES DROITS ET DEVOIRS	6	CPAM VENDEE
ATELIER ESTIME DE SOI	6	STAGIAIRE
BILAN DE SANTE	3	CPAM
SANTE	6	Orientation et prise de contact : psychologue RSA-CMP-CSAPA/ Sophrologue / Mise en relation SOS Femmes
France TRAVAIL	3	MRS pour Ouverture du magasin ACTION à Jard/ Mer Mes EVENEMENTS France Travail
EMPLOI	6	DEPOT DE CV – Forum de l'emploi – Enquêtes Métiers – Portes ouvertes GRETA
MOBILITE	6	MOBI VENDEE+ CAF pour réparation véhicule/ Financement 2 roues/ Prise de RDV tests Psychotechniques préfecture – Passage du code et du PERMIS
FORMATION	8	PSC1 (Croix rouge) – CACES – Sensibilisation aux risques électriques – Cours de FLE
LOGEMENT	5	BAILLEURS SOCIAUX, ACTION LOGEMENT
PMSMP	1	PMSMP en entreprise afin de confirmer un projet PRO

Actions extérieures réalisées par les salariés pour Envie ERG 85**◆ Actions extérieures réalisées par la CIP**

ACTEURS / PARTENAIRES	DATE	TYPE D'ACTION
France Travail Les SABLES	20/02/2025 05/12/2025	Réunion technique SIAE
France Travail la ROCHE	24/04/2025 06/10/2025	Réunion technique SIAE
MOVEA	04/10/2024	Présentation du chantier de Talmont à MOVEA
Mission locale du Talmondaïs	24/07/2025	Inauguration des nouveaux locaux
Mission locale ROCHE AGGLO	15/09/2025	Rencontre avec l'équipe de la Roche Sur Yon
Le BUS DE L'INTERIM LA ROCHE	18/09/2025	Rencontre des entreprises avec des salariés
France Travail Roche sud/ Maison France Service les Achards	09/12/2025	Dans le cadre de la semaine RSA : Présentation du CDR de Talmont
CEIDRE	24/04/2025	Visite d'un groupe inscrit dans une action de Remobilisation
Jeux de la Diversités	25/04/2025	Jeux organisés par FACE VENDEE
CAP EMPLOI	10/07/2025	Présentation de CAP EMPLOI du secteur
ENTREPRISES BARILLA+ Vent des Saveurs	17/07/2025	Présentation du chantier et d'un profil de salarié

Actions extérieures réalisées par la CIP pour Envie ERG 85

2.8 - Période de mise en situation en milieu (PMSMP)

Les Chantiers du réemploi :

Au cours de l'année 2025, **2 PMSMP** ont été réalisées pour les Chantiers du Réemploi, pour un total de **70h**.

Structures d'accueil :

- Nombre de structures d'accueil distinctes : 1
- Nombre de PMSMP effectuées dans une entreprise marchande : 2
- Nombre de PMSMP effectuées dans une entreprise non marchande : 0
- Nombre de PMSMP effectuées dans une entreprise relevant de l'industrie : 2
- Nombre de PMSMP effectuées dans une entreprise relevant du tertiaire : 0
- Nombre de PMSMP effectuées dans une entreprise relevant de l'agriculture : 0
- Nombre de PMSMP effectuées dans une entreprise relevant de la construction : 0

Bénéficiaires :

- Nombre de salariés ayant bénéficié d'une PMSMP (homme) : 2
- Nombre de salariés ayant bénéficié d'une PMSMP (femme) : 0
- Nombre de bénéficiaires de moins de 26 ans : 0
- Nombre de bénéficiaires entre 26 et 45 ans : 0
- Nombre de bénéficiaires de plus de 45 ans : 2
- Nombre de bénéficiaires de niveau I à III : 2
- Nombre de bénéficiaires de niveau IV : 0
- Nombre de bénéficiaires de niveau V : 0
- Nombre de bénéficiaires de niveau Vbis : 0
- Nombre de bénéficiaires de niveau VI : 0

Les PMSMP :

- Nombre de PMSMP jusqu'à 7 jours inclus : 2
- Nombre de PMSMP de 8 à 14 jours : 0
- Nombre de PMSMP de plus de 14 jours : 0
- Nombre de PMSMP visant à faire découvrir un métier ou un secteur d'activité : 1
- Nombre de PMSMP visant à confirmer un projet professionnel : 0
- Nombre de PMSMP visant à initier une démarche de recrutement : 1

Issue de la PMSMP :

- Nombre de bénéficiaires ayant obtenu une prolongation de PMSMP : 0
- Nombre de personnes ayant poursuivi leur parcours d'insertion : 2
- Nombre de bénéficiaires ayant été recrutés par la structure d'accueil : 0
- Nombre de bénéficiaires ayant bénéficié d'une formation qualifiante : 0

ENVIE ERG :

Au cours de l'année 2025, **2 PMSMP** ont été réalisées pour Envie ERG, pour un total de **105h**.

Structures d'accueil :

- Nombre de structures d'accueil distinctes : 1
- Nombre de PMSMP effectuées dans une entreprise marchande : 2
- Nombre de PMSMP effectuées dans une entreprise non marchande : 0
- Nombre de PMSMP effectuées dans une entreprise relevant de l'industrie : 2
- Nombre de PMSMP effectuées dans une entreprise relevant du tertiaire : 0
- Nombre de PMSMP effectuées dans une entreprise relevant de l'agriculture : 0
- Nombre de PMSMP effectuées dans une entreprise relevant de la construction : 0

Bénéficiaires :

- Nombre de salariés ayant bénéficié d'une PMSMP (homme) : 2
- Nombre de salariés ayant bénéficié d'une PMSMP (femme) : 0
- Nombre de bénéficiaires de moins de 26 ans : 2
- Nombre de bénéficiaires entre 26 et 45 ans : 0
- Nombre de bénéficiaires de plus de 45 ans : 0
- Nombre de bénéficiaires de niveau I à III : 2
- Nombre de bénéficiaires de niveau IV : 0
- Nombre de bénéficiaires de niveau V : 0
- Nombre de bénéficiaires de niveau Vbis : 0
- Nombre de bénéficiaires de niveau VI : 0

Les PMSMP :

- Nombre de PMSMP jusqu'à 7 jours inclus : 1
- Nombre de PMSMP de 8 à 14 jours : 1
- Nombre de PMSMP de plus de 14 jours : 0
- Nombre de PMSMP visant à faire découvrir un métier ou un secteur d'activité : 0
- Nombre de PMSMP visant à confirmer un projet professionnel : 1
- Nombre de PMSMP visant à initier une démarche de recrutement : 1

Issue de la PMSMP :

- Nombre de bénéficiaires ayant obtenu une prolongation de PMSMP : 0
- Nombre de personnes ayant poursuivi leur parcours d'insertion : 1
- Nombre de bénéficiaires ayant été recrutés par la structure d'accueil : 1
- Nombre de bénéficiaires ayant bénéficié d'une formation qualifiante : 0

2.9 - Typologie des publics accompagnés

Les Chantiers du réemploi :

Les données suivantes concernent les salariés qui ont été **embauchés au cours de l'année 2025**, au sein des Chantiers du Réemploi, sur le site de La Roche-sur-Yon. Les personnes déjà en parcours avant le 01/01/2025 ne font pas partie des indicateurs suivants.

Au total, 12 personnes ont été embauchées en 2025. Voici la répartition de cet effectif selon plusieurs critères :

		Nombre	Pourcentage
Genre	Femmes	5	41.7%
	Hommes	7	58.3%
Age	Moins de 26 ans	5	41.7%
	De 26 à 45 ans	3	24.9%
	Plus de 45 ans	4	33.3%
Niveau d'études	Jamais scolarisé.e	1	8.3%
	Pas de formation au delà de la scolarité obligatoire	2	16.7%
	Formation niveau 3 (CAP, BEP)	4	33.3%
	Formation niveau 4 (BAC)	4	33.3%
	Formation niveau 5 (BAC +2)	1	8.3%

		Nombre	Pourcentage
Type de public	Bénéficiaires du RSA	5	58.3%
	Bénéficiaires de l'aide sociale	5	58.3%
	Jeune en grande difficulté	3	24.9%
	Bénéficiaire de la RQTH	1	8.3%
	Sans ressources propres	4	33.3%
	Habitants de quartiers prioritaires de la ville (QPV)	1	8.3%

Répartition du public accompagné aux Chantiers du Réemploi selon différents critères

Le public embauché au sein des Chantiers du réemploi sur La Roche-sur-Yon est majoritairement masculin. Les jeunes de moins de 26 ans représentent la plus grande part de personnes accompagnées.

Les niveaux d'études sont assez variables. Le public est majoritairement bénéficiaire du RSA et/ou de l'aide sociale.

Voici également la répartition du public actif et embauché selon la durée de leur parcours au sein de la structure :

		Actifs 2025	Embauchés 2025
Durée du parcours	Moins de 6 mois	12	9
	De 7 à 12 mois	7	3
	De 13 à 18 mois	2	0
	De 19 à 24 mois	4	0
	Plus de 25 mois	3	0

Bilan de la durée des parcours d'insertion au sein des Chantiers du Réemploi (nombre)

Les contrats d'une durée de 6 mois ou moins sont majoritaires au sein des Chantiers du réemploi, notamment en lien avec les contrats FAJ, qui ne peuvent pas excéder 6 mois.

Trois contrats d'insertion ont une durée supérieure à 25 mois. Un salarié a été embauché dans le cadre d'un CDI inclusion en 2024 et est donc toujours en poste.

Les deux autres salariés ont bénéficié d'une prolongation de parcours pour finaliser le passage du permis de conduire, qu'ils ont obtenu.

ENVIE ERG :

Les données suivantes concernent les salariés qui ont été **embauchés au cours de l'année 2025**, au sein d'Envie ERG, sur le site de La Roche-sur-Yon. Les personnes déjà en parcours avant le 01/01/2025 ne font pas partie des indicateurs suivants.

Au total, 14 personnes ont été embauchées en 2025. Voici la répartition de cet effectif selon plusieurs critères :

		Nombre	Pourcentage
Genre	Femmes	3	21.4%
	Hommes	11	78.6%
Age	Moins de 26 ans	4	28.6%
	De 26 à 45 ans	6	42.9%
	Plus de 45 ans	4	28.6%
Niveau d'études	Pas de formation au delà de la scolarité obligatoire	2	14.3%
	Formation niveau 3 (CAP, BEP)	8	57.2%
	Formation niveau 4 (BAC)	2	14.3%
	Formation niveau 5 (BAC +2)	1	7.1%
	Formation niveau 6 (BAC +3)	1	7.1%

		Nombre	Pourcentage
Type de public	Bénéficiaires du RSA	4	28.6%
	Bénéficiaires de l'aide au retour à l'emploi (ARE)	5	35.7%
	Autre	5	35.7%
	Bénéficiaire de la RQTH	0	0.0%
	Habitants de quartiers prioritaires de la ville (QPV)	0	0.0%

Répartition du public accompagné au sein d'Envie ERG 85 selon différents critères

Le public embauché au sein d'Envie ERG sur La Roche-sur-Yon La tranche 26-45 ans est la plus représentée.

Les niveaux d'études sont assez variables avec une prédominance pour le niveau III. Le type de public est également variable et réparti entre les bénéficiaires du RSA, de l'ARE ou d'autres critères relevant de l'insertion.

Voici également la répartition du public actif et embauché selon la durée de leur parcours au sein de la structure :

		Actifs 2025	Embauchés 2025
Durée du parcours	Moins de 6 mois	12	11
	De 7 à 12 mois	3	2
	De 13 à 18 mois	2	1
	De 19 à 24 mois	1	0
	Plus de 25 mois	3	0

Bilan de la durée des parcours d'insertion au sein d'Envie ERG 85 (nombre)

Le nombre élevé de contrats d'une durée de 6 mois maximum comprend les salariés n'ayant pas poursuivi leur parcours au-delà de leur période d'essai. Cette donnée augmente directement le nombre de contrats courts.

A l'inverse, trois contrats ont une durée supérieure à 25 mois. Parmi ces trois contrats, il y a eu une embauche en CDI pour une salariée (équipe boutique), actuellement en poste. Les deux autres contrats de cette durée sont dus à des prolongations de parcours au sein de la structure.

2.10 - Taux d'absentéisme

Sur l'année 2025, le **taux d'absentéisme** s'élève à :

- 10 % pour ENVIE ERG
- 8 % pour les Chantiers du Réemploi

Malgré ces taux, **aucun impact majeur n'a été constaté sur le bon déroulement de l'activité**. Les équipes ont su s'organiser efficacement pour maintenir la continuité des services et limiter les perturbations.

2.11 - Heures réalisées en 2025

	CHANTIERS DU RÉEMPLOI		ENVIE ERG	
	Heures ASP (arrondies)	ETP (tous salariés)	Heures ASP (arrondies)	ETP (tous salariés)
JANVIER	1 322	8,72	1 439	9,49
FÉVRIER	1 485	9,79	1 352	8,91
MARS	1 350	8,90	1 357	8,95
AVRIL	1 381	9,11	1 036	6,83
MAI	1 260	8,31	1 204	7,94
JUIN	1 204	7,94	1 245	8,21
JUILLET	1 066	7,03	1 356	8,94
AOÛT	866	5,71	1 394	9,19
SEPTEMBRE	895	5,90	1 373	9,05
OCTOBRE	948	6,25	1 239	8,17
NOVEMBRE	895	5,90	1 389	9,16
DÉCEMBRE	874	5,76	1 210	7,98
Nombres d'heures annuelles ASP	13 546		15 594	
Moyenne ETP		7,44		8,57

2.12 - Bilan emploi

Répartition des effectifs entre 2022 et 2025 :

	Réception et tri des objets du réemploi (Chantier d'insertion)	Vente (Entreprise d'insertion)	Rénovation électroménager, dépannage et livraison (Entreprise d'insertion)	Total
2021	Insertion : 8,54 ETP Permanents : 1,8 ETP	Insertion : 2,13 ETP Permanents : 2 ETP	Insertion : 2,2 ETP Permanents : 1 ETP	Insertion : 12,87 ETP Permanents : 4,8 ETP
2022	Insertion : 7,85 ETP Permanents : 1,8 ETP	Insertion : 2,42 ETP Permanents : 2 ETP	Insertion : 4,20 ETP Permanents : 2 ETP	Insertion : 14,47 ETP Permanents : 5,8 ETP
2023	Insertion : 8,18 ETP Permanents : 1,8 ETP	Insertion : 2,42 ETP Permanents : 2 ETP	Insertion : 6,12 ETP Permanents : 2 ETP	Insertion : 16,72 ETP Permanents : 5,8 ETP
2024	Insertion : 8,5 ETP Permanents : 2 ETP dont 1 encadrant + 1 apprenti technicien informatique	Insertion : 5 ETP Permanents : 3 ETP	Insertion : 5 ETP Permanents : 2 ETP	Insertion : 18,5 ETP Permanents : 7,7 ETP
2025	Insertion : 7,5 ETP Permanents : 2 ETP	Insertion : 3,5 ETP Permanents : 2 ETP	Insertion : 4 ETP Permanent : 1 ETP	Insertion : 15 ETP Permanents : 5 ETP

Les baisses d'ETP en 2025 sont principalement dues à une diminution de l'activité car le nombre d'ETP reste cohérent avec le volume d'activité. Si cela devait perdurer, il faudrait intégrer des salariés permanents pour compenser cette diminution et absorber la charge de travail.

2.13 – Données relatives aux sorties

Les Chantiers du réemploi :

Les sorties dynamiques : 6 personnes (50%)

Les sorties en emploi durable : 4 personnes (33.3%)

- Embauche en CDI de droit commun : 2
- Embauche en CDI en contrat aidé hors SIAE : 0
- Embauche en CDI et CDD de plus de 6 mois dans une SIAE hors contrat aidé : 0
- Embauche de CDD de droit commun de plus de 6 mois : 1
- Contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation : 0
- Création ou reprise d'entreprise : 1
- Intégration dans la fonction publique : 0

Les sorties positives : 2 personnes (16.7%)

- Entrée ou poursuite de formation qualifiante : 0
- En CDD dans une autre SIAE : 1
- Prise des droits à la retraite : 0
- Autre sortie reconnue comme positive : 1

Autres sorties : 6 personnes (50%)

- Au chômage : 6
- Inactif : 0
- Sans nouvelles : 0

Sorties neutralisées : 6 personnes

- Congé de longue durée (maternité, maladie...) : 2
- Décès : 0
- Décision de justice : 0
- Rupture par l'employeur pour faute grave du salarié : 1
- Rupture de la période d'essai à l'initiative de l'employeur : 2
- Rupture de la période d'essai à l'initiative du salarié : 1

Sorties à valoriser au cours du dialogue de gestion : 4

- Formation de remise à niveau : 1
- Permis de conduire : 3
- Prestation d'accompagnement de plus d'un mois à la main des prescripteurs : 0

Le taux de **sorties dynamiques** pour les Chantiers du Réemploi de **50%**.

ENVIE ERG :

Les sorties dynamiques : 7 personnes (77.8%)

Les sorties en emploi durable : 5 personnes (55.6%)

- Embauche en CDI de droit commun : 4
- Embauche en CDI en contrat aidé hors SIAE : 0
- Embauche en CDI et CDD de plus de 6 mois dans une SIAE hors contrat aidé : 1
- Embauche de CDD de droit commun de plus de 6 mois : 0
- Contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation : 0
- Création ou reprise d'entreprise : 0
- Intégration dans la fonction publique : 0

Les sorties positives : 2 personnes (22.2%)

- Entrée ou poursuite de formation qualifiante : 1
- En CDD dans une autre SIAE : 0
- Prise des droits à la retraite : 0
- Autre sortie reconnue comme positive : 1

Autres sorties : 2 personnes (22.2%)

- Au chômage : 1
- Inactif : 0
- Sans nouvelles : 1

Sorties neutralisées : 4 personnes

- Congé de longue durée (maternité, maladie...) : 1
- Décès : 0
- Décision de justice : 0
- Rupture par l'employeur pour faute grave du salarié : 1
- Rupture de la période d'essai à l'initiative de l'employeur : 1
- Rupture de la période d'essai à l'initiative du salarié : 1

Sorties à valoriser au cours du dialogue de gestion : 2

- Formation de remise à niveau : 0
- Permis de conduire : 1
- Prestation d'accompagnement de plus d'un mois à la main des prescripteurs : 1

Le taux de **sorties dynamiques** pour Envie ERG à La Roche-sur-Yon est donc de **77.8%**.

3 - Les informations techniques d'exploitation

Dans le cadre d'une concession de service public, la Recyclerie Cœur Vendée dispose de locaux mis à disposition par la collectivité. Ces locaux sont divisés par activité : boutique, atelier de rénovation, dépôt, espaces communs, bureaux.

Le but est de promouvoir le réemploi sur le territoire, à travers la réception d'objets de seconde main, le tri et la vente. Les appareils électroménagers sont eux aussi réceptionnés, reconditionnés et vendus dans ces locaux.

Les deux structures mutualisent les espaces communs : vestiaires, sanitaires, salle de pause, bureaux et salle de réunion.

Du matériel adapté à l'activité est utilisé par les deux structures :

- Manutention : diables, transpalettes manuels, transpalettes peseur, sangles, planches à roulettes, gerbeur électrique et chariot élévateur.
- Stockage : caissettes en plastiques, bacs pallox, rayonnages, palletier
- Réparation : caisses à outils, outils électroportatifs, tables de travail, atelier.

L'activité de collecte et de livraison est assurée par Envie ERG depuis janvier 2024.

Les points de collecte (déchèteries) par EPCI :

- La Roche-sur-Yon Agglomération : 2 points de collecte
- Communauté de Communes du Pays des Achards : 2 points de collecte
- Communauté de Communes Vie et Boulogne : 2 points de collecte



Carte de la Vendée avec la localisation des 6 déchèteries partenaires

3.1 - Formation des agents

La formation des agents de déchèterie fait partie intégrante des actions de sensibilisation de la Recyclerie Cœur Vendée.

Ces temps permettent d'accueillir les agents sur place afin de faciliter les échanges et les questions pratiques. Les formations sont proposées aux nouveaux agents de déchèterie en poste et sont effectuées plusieurs fois dans l'année.

Le contenu des formations comprend :

- Un temps en salle de réunion avec la présentation de la Recyclerie ainsi que les produits acceptés et refusés sur le site
- Une visite de la Recyclerie
- Un temps d'échange pour répondre aux questions des agents

En 2025, **11 agents de déchèterie** ont bénéficié de cette formation répartie sur 2 sessions :

- 25 mars 2025
- 30 septembre 2025

Chacune de ces sessions a duré 3h30. Au total, 4 agents de La Roche-sur-Yon Agglomération et 7 agents de la Communauté de Commune Vie et Boulogne ont été formés.

3.2 - Évolution dans l'exploitation technique des horaires

En 2025, nous avons étendu les horaires d'ouverture du comptoir des dons afin de satisfaire au mieux les attentes de nos clients. Ainsi, les trois activités ferment à la même heure. Les jours d'ouverture sont restés les mêmes pour les trois activités : boutique, réception des dons et atelier de rénovation.

MAGASIN

6 jours d'ouverture

Du lundi au samedi : 10h-12h30 / 13h30-17h30

ATELIER DE RÉNOVATION GEM* 5 jours d'ouverture

Du lundi au vendredi : 9h30-12h30 / 13h30-17h30

*Gros Électroménager

RÉCEPTION DES DONS

4 jours d'ouverture

Du mercredi au samedi : 10h-12h30 / 13h30-17h30

Détail des jours et horaires d'ouverture de chaque service

3.3 - Flux entrants

⇒ 3.3.1 Objets du réemploi

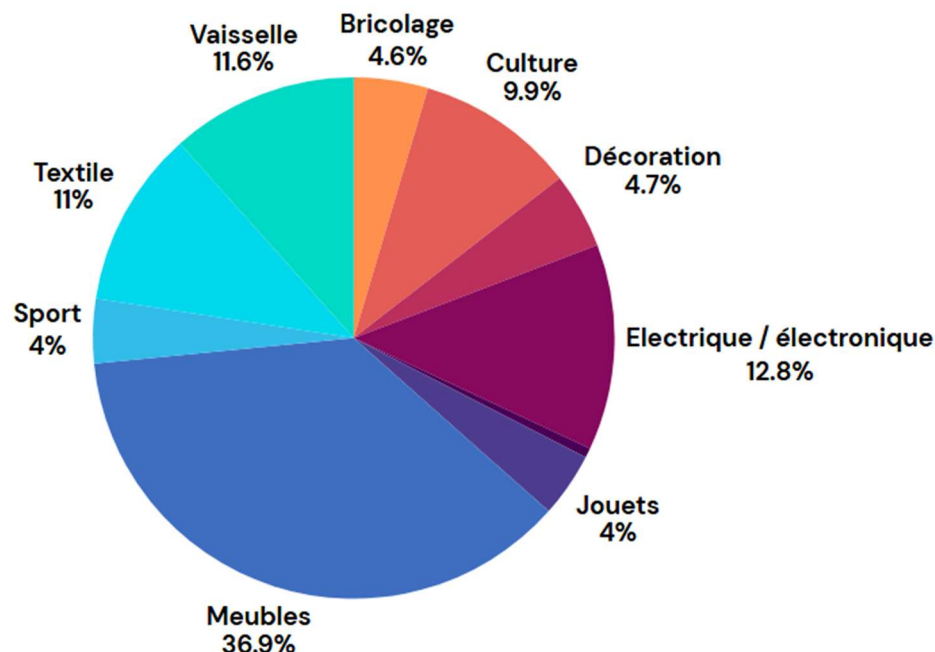
Bilan des tonnages entrants

En 2025, **345,496 tonnes** d'objets ont été reçus ou collectées sur l'année. Parmi ces tonnages, **194,840 tonnes ont été réemployées, ce qui représente un taux de réemploi de 56,4 %**. Ce taux de réemploi est plus faible qu'en 2024 (61%). En effet le taux de réemploi équivaut à la part d'objets revendus en boutique ou constituant le stock. Il est en lien direct avec le taux de valorisation, représenté par les sorties recyclage et revalorisation. Cette baisse du taux de réemploi entre 2024 et 2025 est liée à l'augmentation des sorties valorisation, bien qu'elles restent minoritaires par rapport aux sorties réemploi.

La qualité du flux réceptionné influence presque directement ces taux : plus le gisement est qualitatif, moins le taux de valorisation est élevé, donc il y a une hausse du taux de réemploi. Effectivement, bien que l'objectif soit de réceptionner des objets pouvant être réemployés, certains défauts ne sont visibles qu'à l'étape de tri.

Répartition des articles collectés

La répartition par catégories permet de mettre en avant les objets qui sont réceptionnés en grandes quantités. Cependant, l'ensemble des catégories sont représentées, témoins de la diversité des apports.



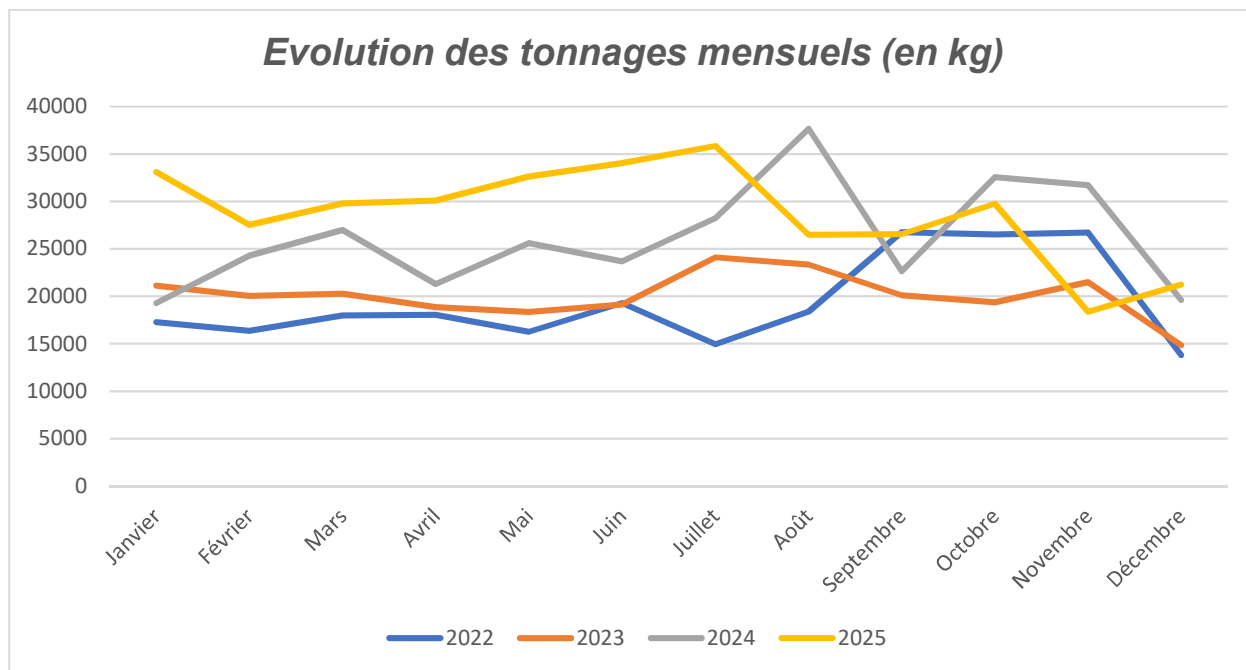
Répartition des articles réceptionnés par catégorie (%)

Cette répartition met en avant la filière meuble, qui représente la part la plus élevée des tonnages réceptionnés. Les autres catégories sont toutes représentées, avec l'électronique, la vaisselle et le textile qui constituent une part importante des dons.

Évolution des tonnages au fil des mois

Les tonnages réceptionnés par an augmentent d'année en année :

- 2022 : 234 096 kg
- 2023 : 241 258 kg
- 2024 : 314 277 kg
- 2025 : 345 496 kg



Evolution des tonnages mensuels pour le flux entrant hors électroménager (en kg)

Une croissance de +10% a été faite entre 2024 et 2025. Cette hausse peut s'expliquer par le renforcement des actions de sensibilisation, les collectes à domicile et la mobilisation générale des équipes. L'année 2025 a tout de même subi une baisse des apports depuis l'automne 2025, qui n'émane pas de causes liées à l'activité. De manière générale, les tonnages réceptionnés en décembre sont plus faibles car le site a fermé une semaine sur les dernières années.

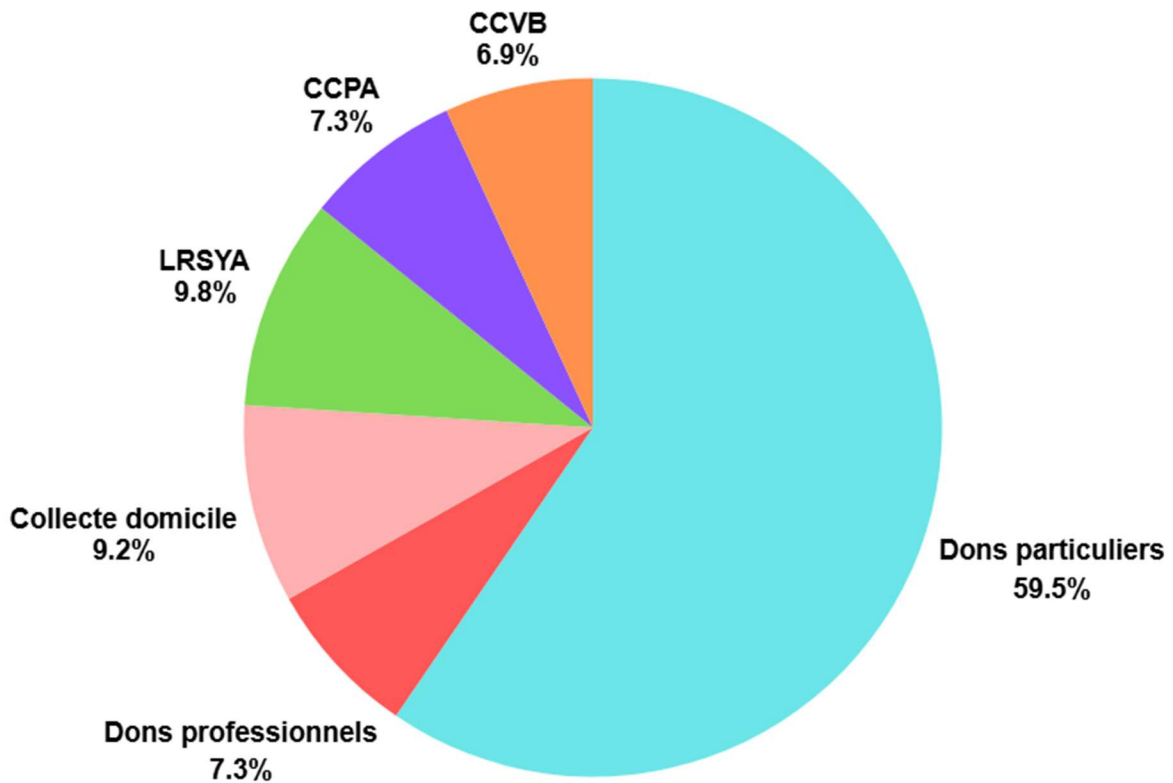
Les sources d'approvisionnement



Détail des sources d'apport pour la Recyclerie Cœur Vendée en 2025

Chaque EPCI qui collabore avec la Recyclerie Cœur Vendée met à disposition 2 locaux réemploi, au sein de 2 déchèteries par EPCI. Le maillage territorial est renforcé, permettant aux usagers de donner leurs objets dans de nombreux points.

Analyse des flux entrants et évolution d'approvisionnement



Répartition des tonnages entrants par type d'apport en 2025

Pour 2025, les dons particuliers représentent de nouveau les apports les plus importants (59.5%). Le reste des apports est divisé entre les déchèteries (24% au total, contre 27% en 2024), les collectes à domicile (9.2%) et les dons professionnels (7.3%).

La part des apports venant des déchèteries de La Roche-sur-Yon Agglomération a baissé en 2025 (16% en 2024, soit une baisse de 38.8%).

La part des apports provenant de la Communauté de Communes du Pas des Achards est passée de 6% à 7.3% soit une augmentation de 22%.

Concernant la Communauté de Communes de Vie et Boulogne, la part des apports est passée de 5% à 6.9%, soit une augmentation de 38%.

Enfin, il y a une augmentation de la part des apports venant des collectes à domiciles, passant de 6% en 2024 à 9% en 2025, soit +50%.

Comparaison des approvisionnements

Ce comparatif vise à mettre en lien les tonnages réceptionnés en 2024 et en 2025 selon les apports.

	2024 (tonnes)	2025 (tonnes)	Evolution (%)
Apports particuliers	194.5	205.3	5.50%
Déchèteries	86.4	83.4	-3.47%
Collectes à domicile	17.3	31.8	83.80%
Apports professionnels	16	25	56.30%
TOTAL	314.2	345.5	9.96%

Comparatif des tonnages entrants par type d'apport entre 2024 et 2025

Les **apports particuliers** ont légèrement augmenté **(+5.5%)**, notamment grâce aux différents ateliers et actions de sensibilisation opérés par la Recyclerie Cœur Vendée en 2025.

A l'inverse, les tonnages provenant des **déchèteries** sont plus faibles qu'en 2024 **(-3.47%)**. Cette baisse peut s'expliquer par différents facteurs : renouvellement important des agents de déchèteries sur certains sites qui doivent être sensibilisés. Les deux déchèteries de La Roche-sur-Yon Agglomération ont été fermées plusieurs mois chacune (en alternance) pour travaux en 2025.

Enfin, les **collectes à domicile** ont connu une croissance très importante **(+83.8%)**, ce qui montre l'importance de ce service pour les particuliers. Pour rappel, la collecte à domicile est effectuée pour les meubles sur sélection et dans un secteur défini. Le service est gratuit pour le particulier.

Les **apports professionnels** ont eux aussi connu une forte hausse **(+56.3%)** avec des apports variés : mobilier et livres notamment.

Détail des quantités collectées par cha

Afin de détailler plus précisément l'évolution des apports provenant des déchèteries, un comparatif par lieu a été fait entre 2024 et 2025.

	2024 (tonnes)	2025 (tonnes)	Evolution (%)
Belle Place (LRSYA)	27.9	18.58	-33%
Sainte-Anne (LRSYA)	22.5	16	-29%
Les Achards (CCPA)	15.4	19.9	29%
Sainte-Flaive-des-Loups (CCPA)	4.1	5.2	25%
Aizenay (CCVB)	12.2	20.6	69%
Saint-Paul-Mont-Penit (CCVB)	4.3	3	-30%
TOTAL	86.4	83.4	-3.5%

Comparatif des tonnages par déchèteries entre 2024 et 2025

De manière générale, les tonnages provenant des déchèteries de La Roche-sur-Yon **Agglomération** ont nettement baissé (-31% en tout). Pour rappel, chacune de ces deux déchèteries avait été fermée début 2025 pour travaux. Même si une partie des apports a été reportée d'un site à l'autre et vers la Recyclerie Cœur Vendée en direct, les tonnages collectés restent plus faibles qu'en 2024.

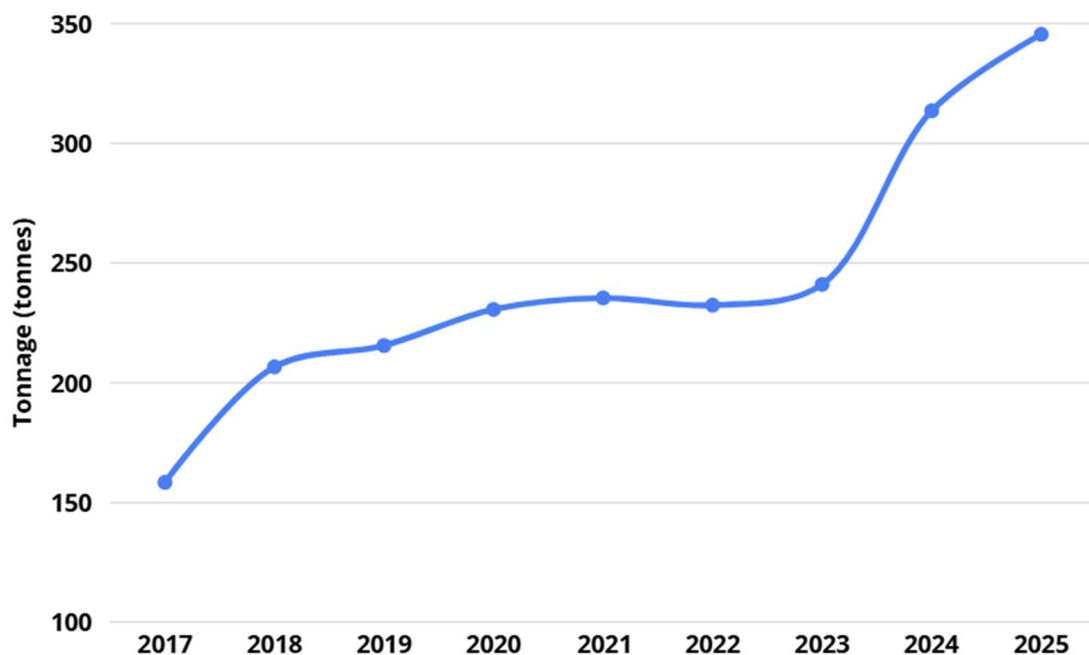
A contrario, la **Communauté de Communes du Pays des Achards** a vu ses tonnages augmenter au sein de ses deux déchèteries partenaires (+28% au total). L'affichage au sein du local réemploi des Achards a été refait et il y a eu très peu de changement au sein des équipes.

Enfin, la forte hausse des tonnages provenant de la déchèterie d'**Aizenay** s'explique par son ouverture en avril 2024, qui n'a pas permis d'avoir une année complète. De manière générale, les tonnages provenant de la **Communauté de Commune Vie et Boulogne** ont augmenté de 43% entre 2024 et 2025, malgré une diminution sur **Saint-Paul-Mont-Penit**.

Bilan des apports annuels hors GEM

Tonnages (en kg)													
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total (en kg)
2017	6 974	9 194	12 652	13 488	10 639	17 262	16 042	10 160	11 977	20 070	17 960	12 024	158 439
2018	15 567	15 576	14 113	21 508	15 176	19 472	12 092	23 235	18 785	15 264	20 500	15 355	206 643
2019	20 388	14 327	17 198	16 359	15 433	18 675	23 507	20 855	15 474	20 486	15 256	17 609	215 564
2020	28 768	17 146	9 343	-	10 944	17 447	27 445	24 264	30 901	26 967	7 597	29 835	230 657
2021	22 333	23 062	24 825	15 306	18 242	24 837	5 472	28 318	21 210	19 804	17 722	14 267	235 396
2022	17 290	16 348	17 982	18 051	16 275	19 311	14 949	20 079	26 765	26 519	26 732	13 795	234 096
2023	21 131	20 036	20 284	18 867	18 356	19 126	24 108	23 343	20 120	19 559	21 479	14 849	241 258
2024	19 279	24 291	26 993	22 015	25 598	23 690	28 227	37 659	22 640	32 558	31 727	19 600	314 277
2025	33 101	27 543	29 806	30 107	32 632	34 044	35 851	26 499	26 556	29 757	18 369	21 231	345 496

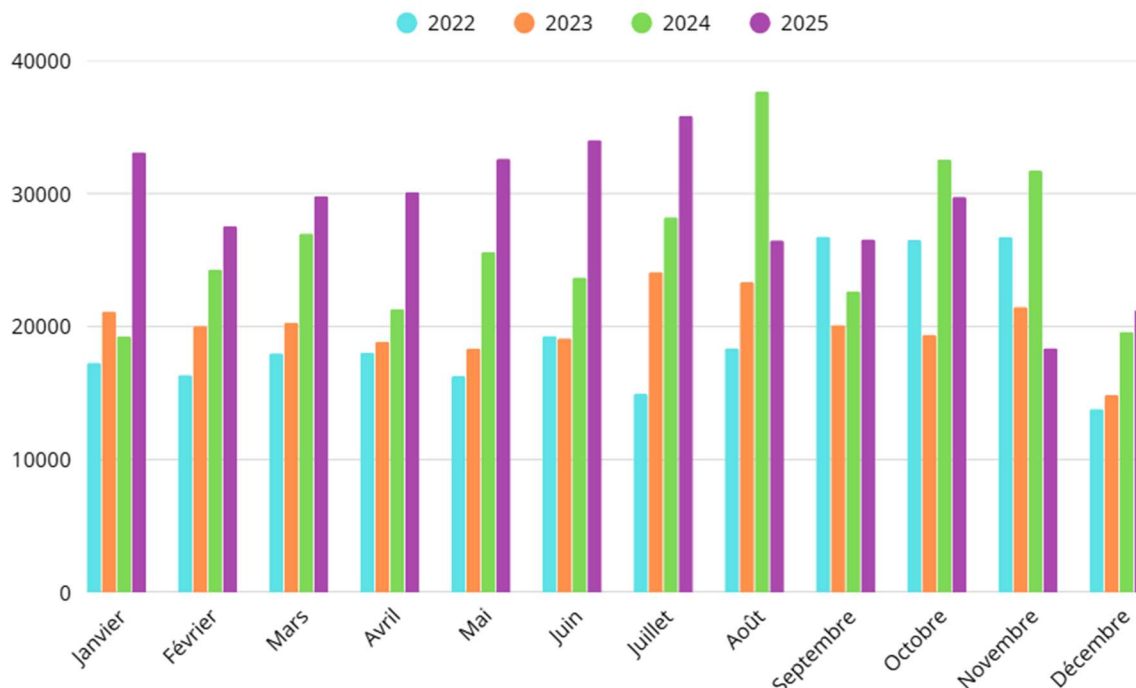
Evolution des tonnages entrants entre 2017 et 2025 (en kg)



Évolution des tonnages entrants annuels entre 2017 et 2025 (en tonnes)

Depuis l'ouverture de la Recyclerie en 2017, les tonnages annuels ont presque toujours augmenté d'année en année, excepté entre 2021 et 2022. Le déménagement en 2021 a permis d'investir des locaux plus grands afin de développer l'activité.

Cette évolution montre la progression constante des apports et confirme l'importance de la sensibilisation, tant auprès des agents de déchèteries que des particuliers.



Evolution des tonnages entrants mensuels de 2022 à 2025 (en kg)

Les tonnages mensuels sont en moyenne plus élevés sur la période estivale : de mai à août. Malgré tout, les apports restent variables et plutôt bien répartis sur l'ensemble de l'année. L'année 2025 a connu un très fort début d'année jusqu'en juillet, puis une baisse des tonnages jusqu'en décembre. Cette baisse, qui ne relève pas du fonctionnement du site, ne peut donc pas s'expliquer via un facteur précis.

La moyenne mensuelle évolue d'année en année : en 2022, 25% des mois avaient un tonnage entrant supérieur à 20 tonnes. Ce chiffre monte à 92% en 2025 et 42% des mois ont dépassé les 30 tonnes.

Les tonnages entrants ont donc une tendance générale à la hausse d'année en année, confirmant une activité croissante.

⇒ 3.3.2 - Électroménager

Approvisionnement

Le volume de Gros Electroménagers (GEM) reçus sur le site de la Recyclerie Cœur Vendée en 2025 est de **244 tonnes**. Ce volume est en **baisse de 16.7%** par rapport à 2024 (293 tonnes reçues). Cette baisse s'explique notamment par la perte du marché Ecosystem pour la filiale transport de l'association Envie. Le volume d'électroménager collecté dans le cadre du partenariat Ecosystem a donc baissé sur l'année 2025.

Sources d'approvisionnement

Voici les différentes catégories d'où proviennent les appareils électroménagers reçus sur le site :

- **Dons particuliers en apport volontaire** : Une partie des équipements est directement donnée par des particuliers souhaitant se débarrasser d'appareils dont ils n'ont plus l'usage. Cet apport volontaire est une source importante de matières et d'appareils potentiellement réutilisables ou réparables.
- **Marché Ecosystem** : Ce lien avec l'éco-organisme permet de recevoir des appareils en provenance du Darty de La Roche-sur-Yon
- **Marché Ecologic** : Ce lien avec l'éco-organisme permet de recevoir des appareils en provenance du Boulanger à La Roche-sur-Yon.
- **Appareils d'Occasion Premier Choix (OPC)** : Des appareils issus de cette filière d'occasion sont également intégrés aux approvisionnements. Les appareils proviennent notamment de Findis, Reconomia, Darty ou System U.

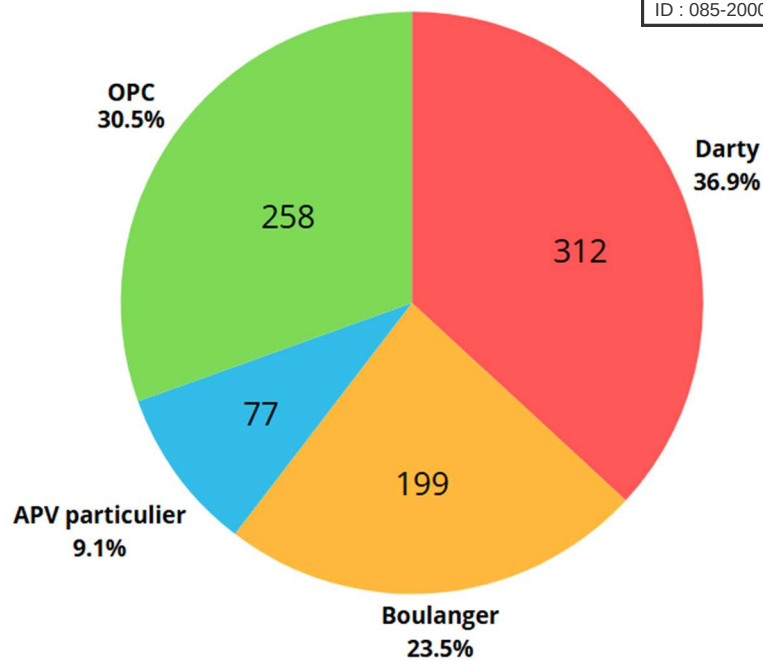
On a constaté une baisse de la qualité des gisements des flux Darty et Boulanger. Cela s'explique par l'arrivée de nouveaux acteurs (Underdog, Donéo, Murfy...) qui achètent le gisement que nous avions auparavant. Afin de permettre l'approvisionnement de l'atelier, nous avons dû acheter plus d'OPC en 2025 qu'en 2024.

Production

En 2025, 846 appareils ont été produits au sein de l'atelier Envie ERG de La Roche-sur-Yon. Cette donnée est en baisse de 24% par rapport à l'année 2024 (1118 appareils produits). Voici la répartition de la production :

- **Gros électroménager (GEM)** : 811 appareils en 2025 contre 1033 en 2024, soit une baisse de 21%.
- **Petits électroménagers (PEM)** : 29 appareils en 2025 contre 85 en 2024 soit une baisse de 66%.
- **TV** : 6 appareils produits

Voici la répartition des appareils produits par provenance :



Répartition de la production 2025 par provenance

La majorité des appareils est donc issue de Darty (37%), suivi par les Occasion Premier Choix (OPC) avec 30% et Boulanger (24%). Les apports volontaires particuliers représentent 9% des apports.

⇒ 3.3.3 - Ordinateurs

Partenariat avec FACE Vendée

FACE Vendée est une association basée à La Roche-sur-Yon et spécialisée dans le processus de reconditionnement d'ordinateurs.

Depuis mai 2025, l'association Envie a entrepris une collaboration avec FACE Vendée. Cette collaboration était auparavant établie entre les Chantiers du Réemploi et FACE Vendée.

Ce partenariat a pour but d'assurer la collecte, le nettoyage, le reconditionnement et la vente d'ordinateurs. Ces appareils sont en grande majorité donnés par des entreprises adhérentes. Le reste de l'approvisionnement est issu de dons particuliers, en plus faible quantité.

Volume d'ordinateurs reconditionnés et vendus

En 2025, l'activité a permis de reconditionner et de vendre 21 ordinateurs. Cette donnée, en net retrait par rapport aux 210 ordinateurs reconditionnés en 2024, s'explique par plusieurs facteurs.

Premièrement, l'activité informatique a été transférée au cours de l'année 2025 sur le site de Saint-Herblain, dans le cadre du partenariat avec FACE Vendée désormais porté par ENVIE.

Deuxièmement, cette réorganisation a nécessité la mise en place d'une nouvelle organisation, qui n'a pas permis de maintenir le niveau de production de l'année précédente. Le site de La Roche-sur-Yon ne reconditionne donc plus d'ordinateurs à ce jour : les appareils collectés sur place sont acheminés vers le site de reconditionnement, leur vente étant facturée dans le cadre de l'activité d'ENVIE.

Étude de faisabilité pour le déploiement

Depuis 2025, une **étude de faisabilité** est en cours pour envisager le déploiement de cette filière de reconditionnement à une échelle départementale ou régionale. Cette étude est financée par le fonds départemental pour l'inclusion et le numérique. L'initiative est portée par ENVIE et s'inscrit dans une démarche de diversification de ses activités. L'objectif de cette étude est d'évaluer le potentiel d'expansion de ce modèle de reconditionnement d'ordinateurs, d'identifier les ressources nécessaires, les partenaires potentiels et les défis à relever pour un déploiement à plus grande échelle géographique.

L'étude de faisabilité en cours pour un déploiement départemental ou régional témoigne d'une volonté de développer et d'étendre cette activité, soulignant son potentiel en termes de réemploi, de valorisation et de diversification économique pour ENVIE.

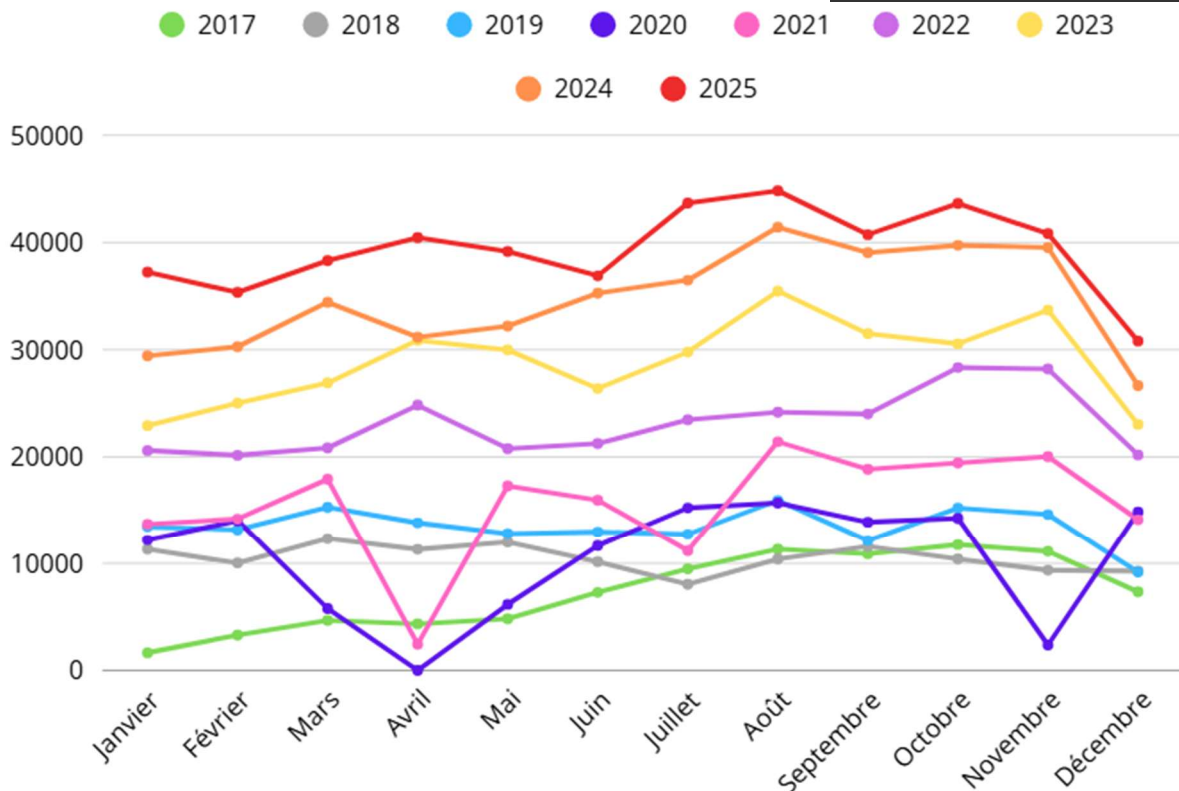
3.4 - Réemploi et ventes

⇒ 3.4.1 - Objets du réemploi

Chiffre d'affaires

Pour l'année 2025, le chiffre d'affaires de la boutique (hors électroménager reconditionné) atteint 471 275 €. Cela correspond à une hausse de 13.2% par rapport à l'année 2024 (416 273 €).

Cette hausse notable est le résultat d'un investissement solide de la part des équipes et d'une clientèle autant curieuse que fidèle.



Evolution du chiffre d'affaires mensuel de la boutique (en €)

Le chiffre d'affaires mensuel est détaillé dans le graphique ci-dessus. De manière générale, ce chiffre augmente d'année en année pour chaque mois. L'année 2025 n'échappe pas à cette tendance, avec une hausse chaque mois par rapport à 2024. Les baisses significatives correspondent notamment aux périodes de Covid-19.

Les baisses de tonnages sur les mois de décembre s'expliquent par la fermeture de la boutique à cette période (principalement pour travaux). Cette semaine de fermeture entraîne donc une baisse du chiffre d'affaires sur ce mois.

Pour rappel, la Recyclerie Cœur Vendée est sous délégation de service public depuis janvier 2024.

Panier moyen

Le panier moyen a atteint **11.68 €** en 2025. Cet indicateur est en très légère hausse par rapport à 2024 (11.59 € soit **+0.8%**). Le panier moyen est donc resté stable, avec un montant constant dépensé par client.

Passages caisses et visiteurs

Le nombre de passages en caisse est encore en hausse pour 2025 avec **40 402 passages**. En 2024 il y a eu 35 861 passages, donc une augmentation de 13% entre 2024 et 2025.

Cette augmentation du nombre de passage explique directement car le panier moyen n'a pas évolué entre 2024 et 2025. Cela témoigne de l'attractivité grandissante de la Recyclerie Cœur Vendée.

Nous pouvons estimer le nombre de visiteurs à **81 000** pour l'année 2025. Par rapport à 2024 c'est une hausse de 12.5% (72 000 passages). Cette hausse de visiteurs est cohérente avec l'augmentation du nombre de passages en caisse.

Satisfaction client

Les clients sont restés très satisfaits des différents services proposés par la Recyclerie Cœur Vendée en 2025.

La diversité des actions de sensibilisation ont permis de faire connaître la Recyclerie et de fidéliser de nouveaux clients. Par ailleurs, une base solide de clients fidèles permet de garder une attractivité constante voire grandissante pour la boutique.

La disponibilité et le professionnalisme du service collecte et livraison a également été un atout pour la satisfaction client. En effet, la livraison de mobilier et d'électroménager, bien que facturée, a permis de proposer une solution efficace et de finaliser de nombreuses ventes.

L'image de la Recyclerie se doit d'être le meilleur possible, à travers des réponses aux demandes clients et un souci d'amélioration continue. En effet les avis laissés sur la page Google de la Recyclerie permettent aux équipes de toujours adapter leurs missions pour répondre au mieux aux demandes des clients. La page google actuelle compte 305 avis pour une note moyenne de 4 étoiles sur 5.

LA RECYCLERIE CŒUR VENDEE

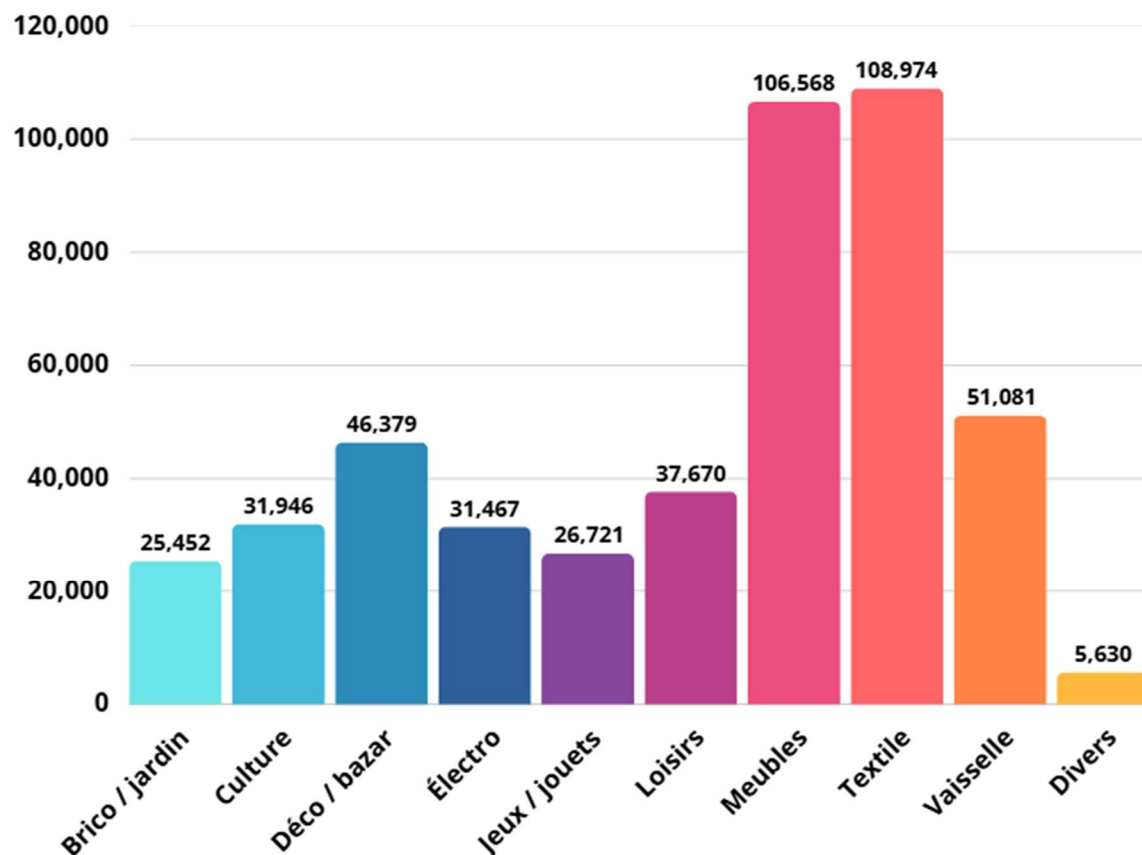
4,0 ★★★★★ 305 avis ⓘ ⋮

Friperie à La Roche-sur-Yon

Page google de la Recyclerie Cœur Vendée avec la note globale et le nombre d'avis

De manière générale, cette satisfaction client est confirmée par l'augmentation du nombre de passages en caisse et de visiteurs. Le tout met en avant une augmentation du chiffre d'affaires de la boutique.

Répartition du chiffre d'affaires par ca



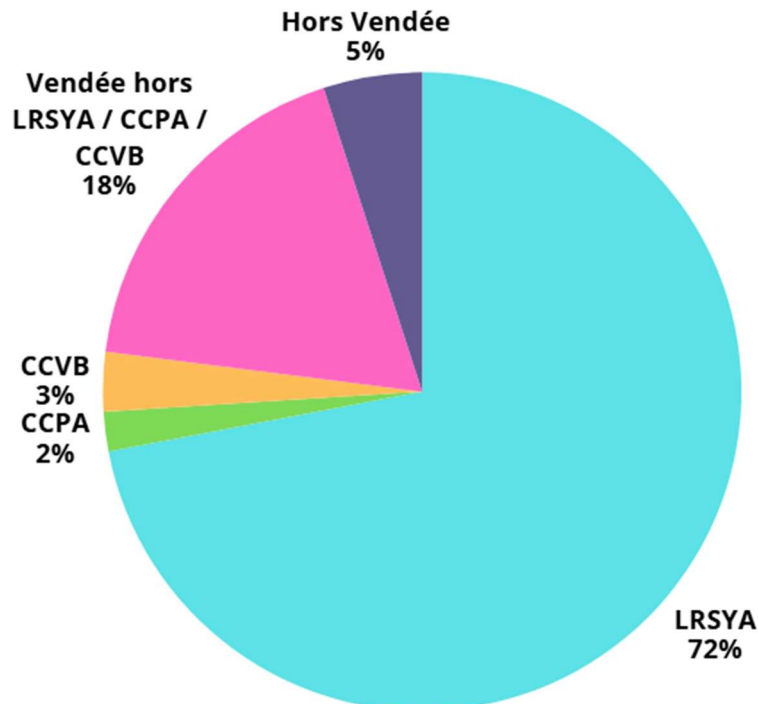
Répartition du chiffre d'affaires par catégories de produits (en k€)

Le **textile** et les **meubles** sont les deux catégories générant le plus de chiffre d'affaires en 2025, avec plus de **100 000 €** générés pour chacun de ces flux.

La **vaisselle** vient ensuite avec plus de **51 000 €** de chiffre d'affaires.

Les autres catégories se partagent le reste du chiffre d'affaires, avec une répartition assez homogène (de **25 000** à **45 000 €** par catégorie), excepté pour la catégorie « divers » qui est moins conséquente.

Répartition géographique de la clientèle



Répartition géographique de la clientèle (par nombre de passages en caisse)

Pour l'année 2025, la clientèle est majoritairement de La Roche-sur-Yon **Agglomération (29 276 passages en caisse soit 72%)**. Il y a donc un fort ancrage local pour les clients de la Recyclerie Cœur Vendée.

Les clients venant de la Communauté de **Communes de Vie et Boulogne** représentent **3%** de la clientèle totale, soit **1172 passages en caisse**. Ceux venant de la **Communauté de Communes du Pays des Achards** représentent **2%** (**757 passages en caisse**) de la clientèle. Cela représente donc une part plus modeste de la clientèle issue de ces deux EPCI partenaires.

Le reste de la clientèle venant de Vendée (hors La Roche-sur-Yon Agglomération, Pays des Achards et Vie et Boulogne) représente quant à elle **18%** de la clientèle totale (**7308 passages en caisse**).

Par conséquent, **95%** de la clientèle de la Recyclerie Cœur Vendée est originaire de **Vendée (38 513 passages en caisse)**.

Il y a donc **5%** de la clientèle (**1889 passages en caisse**) qui ne vient pas de Vendée. Force est de constater que la Recyclerie Cœur Vendée attire également une petite part de clients ponctuels (vacanciers, saisonniers...).

L'analyse de la répartition géographique confirme donc une attractivité essentiellement locale. La quasi-totalité des clients viennent des communes de Vendée, avec une prédominance notable de La Roche-sur-Yon Agglomération. Les autres communes de Vendée restent néanmoins présentes parmi la clientèle de la Recyclerie Cœur Vendée. Enfin, une part moins importante mais notable de clients viennent d'autres départements, offrant une visibilité plus large à la Recyclerie.

⇒ 3.4.2 - Électroménager

Dépannage

En 2025, **162 dossiers** ont été pris en compte dans l'activité de dépannage. C'est une augmentation de 25% par rapport à 2024 (130 dossiers).

Les services après-ventes compris dans la garantie (2 ans) ne sont pas inclus dans ces dépannages.

Le chiffre d'affaires généré par cette activité en 2025 est de 12 420 €, soit une baisse par rapport aux 14 171 € générés en 2024.

Ventes

Le total des ventes est constituée de :

- La vente produite et réalisée sur site à 100%.
- La vente produite et réalisée sur un autre site à 80%.
- La vente produite sur un autre site et réalisée sur site à 20%.

Ventes à Talmont, production La Roche-sur-Yon : $11\,896 * 0,8 = 9\,516,80\text{€}$

Ventes La Roche-sur-Yon, production Saint-Herblain : $50\,498 * 0,2 = 10\,099,60\text{€}$

Ventes La Roche-sur-Yon, production La Roche-sur-Yon = 153 671,25 €

En 2025, **659 gros électroménagers** (GEM) et **209 petits électroménagers** ont été vendus, pour un total de **868** appareils.

Les ventes ont **baissé de 12%** par rapport à 2024 (845 GEM et 140 PEM soit 985 appareils). Il y a tout de même une hausse du nombre de PEM vendus entre 2024 et 2025 (+49%).

Le chiffre d'affaires de ces ventes en 2025 est de **173 287.65 €** soit une **baisse de 16.8%** par rapport à l'année 2024 (208 359 €). A noter une variation de stock qui vient dégrader, dans le compte de résultat ce chiffre d'affaires. La variation de stock sur 2025 est négative à hauteur de 28 748 €.

Précision sur le mécanisme de variation de stock

Les appareils reconditionnés sont valorisés en stock tant qu'ils n'ont pas été vendus. Le compte de résultat ne reprend donc pas uniquement le chiffre d'affaires encaissé : il intègre également l'évolution, entre le 1er janvier et le 31 décembre, de la valeur du stock d'appareils disponibles à la vente. Cette écriture est constatée à l'issue de l'inventaire annuel.

Le principe est le suivant : lorsque la production de l'année dépasse les ventes, le stock augmente et la variation majore le résultat de l'exercice ; à l'inverse, lorsque les ventes sont alimentées par des appareils produits les années précédentes, le stock diminue et la variation vient minorer le résultat.

En 2025, une partie des appareils vendus provenait du stock constitué antérieurement : le stock a diminué de 28 748 €. Le compte d'exploitation retient en conséquence 144 539 € au titre des ventes d'électroménager, contre 173 287,65 € de chiffre d'affaires facturé.

Cette écriture est sans incidence sur la trésorerie : elle rétablit produits de l'exercice et les charges de production correspondantes, engagées pour partie sur l'exercice précédent. Aucune variation de cette nature n'ayant été constatée en 2024, la comparaison des deux exercices sur cette ligne appelle une lecture prudente.

Concernant le panier moyen, une légère baisse apparaît également entre 2024 (211.53€) et 2025 (**198.72 €**) soit **-6%**. Cette baisse du panier moyen est notable sans être excessive. En effet, la qualité du gisement est un point clé qui ne se maîtrise pas forcément.

L'année 2025 est donc contrastée pour l'électroménager. Les apports sont en baisse par rapport à l'année précédente, ce qui entraîne également une baisse de la production et des ventes. L'activité de dépannage a généré moins de chiffre d'affaires également. Le contexte n'a pas permis à l'activité d'avoir les meilleures conditions concernant l'électroménager (perte de marché notamment).

⇒ 3.4.3 - Ordinateur

Chiffre d'affaires généré

Le chiffre d'affaires résultant de la vente de ces ordinateurs reconditionnés s'est élevé à **1 155 € en 2025**. Le choix a été fait de conserver un prix de vente à 55 € par ordinateur.

Le chiffre d'affaires a donc baissé drastiquement de **81.4%** entre 2024 (6214 €) et 2025. Cela s'explique, au même titre que pour la production, par le transfert de l'activité sur le site de Saint-Herblain. Nous pouvons donc considérer cette année 2025 comme une année de transition.

L'étude de faisabilité en cours devrait également permettre de mettre en lumière des pistes à plus grande échelle pour l'activité de reconditionnement informatique.

3.5 - Le rendu réemploi

⇒ 3.5.1 - Objets du réemploi

Gestion des déchets et exutoires

Afin de développer au maximum le tri et la gestion des déchets, de nombreuses filières ont été développées. Parmi elles, une collaboration majeure avec les éco-organismes pour garantir une prise en charge optimale des filières concernées. Pour le reste, une relation solide avec des acteurs locaux et engagés pour l'économie sociale et solidaire. Enfin, la part de déchets non valorisables est prise en charge par Trivalis dans le cadre de la délégation de service public. Les déchets concernés sont les déchets textiles et le tout-venant (DIB).

Sur le plan financier, ces flux se traduisent par le rachat de ferraille, comptabilisé pour 2 966 € en recettes marchandes du compte d'exploitation ; le coût d'élimination des déchets ultimes est quant à lui intégré aux charges variables.

	Poids (t)	Traitement	Acteur	Soutiens éco-organismes	Coût / rachat	Commentaire
Mobilier	73,750	Recyclage	Ecomaison	31 868 €	/	Dans le cadre de la filière REP
Jeux et jouets		Recyclage	Ecomaison		/	Dans le cadre de la filière REP
Articles de bricolage et jardin		Recyclage	Ecomaison		/	Dans le cadre de la filière REP
Articles de sport et loisir	2,190	Recyclage	Ecologic	15 771 €	/	Dans le cadre de la filière REP
DEEE (petits appareils)	18,153	Recyclage	Ecosystem	14 752 €	/	Dans le cadre de la filière REP
Tout venant	6,346	Enfouissement	Trivalis	/	0 €	Dans le cadre de la DSP
Métaux / ferraille	5,040	Recyclage	Derichebourg	/	Rachat 2 966 €	Ferrailleur situé à La Ferrière (rachat)
Gravats, plastiques rigides et plastiques souples	11,540	Recyclage	Tripap Environnement	/	Coût 1 085 €	Déchèterie professionnelle et valorisation des matériaux
Papier, carton, polystyrène	21,201	Recyclage	Trait d'Union	/	0 €	Entreprise locale et d'insertion
Textile	3,125	Enfouissement	Trivalis	/	0 €	Depuis septembre 2025
Textile	9,311	Recyclage	La Croix Rouge	/	0 €	Dépôt dans la benne textile du local Croix Rouge
TOTAL	150,656			62 391 €	Rachat 2 966 € Coût 1 085 €	

Bilan des sorties par flux, partenaire, type d'exutoire et soutien, coût ou rachat

Les poids indiqués sont issus du tableau de suivi mensuel d'exploitation 2025 (total des sorties hors gros électroménager : 150,656 tonnes). Les montants correspondent aux écritures du compte d'exploitation : 62 391 € de contributions des éco-organismes, 2 966 € de rachat de ferraille en recettes marchandes et 1 085 € de coût d'élimination des déchets en charges variables.

Cette organisation permet actuellement de limiter au maximum les déchets dirigés vers l'enfouissement. La grande majorité des déchets sont valorisés ou recyclés par des organismes ayant des objectifs environnementaux et sociaux. Dans ce cadre, la Recyclerie demeure un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire.

Les contrats avec les différents éco-organismes permettent de recycler les déchets.
Ces soutiens sont calculés selon plusieurs critères : tonnages entrants, tonnages réemployés par exemple.

⇒ 3.5.2 - Électroménager

Les appareils qui, après évaluation, ne peuvent pas être réparés suivent une filière de valorisation spécifique :

- **Alimentation du stock de pièces détachées** : avant d'être orientés vers le recyclage, ces appareils non fonctionnels sont une source précieuse de pièces détachées. Ces pièces peuvent ensuite être utilisées pour la réparation d'autres appareils, prolongeant ainsi leur durée de vie et favorisant le réemploi.
- **Valorisation matière** : La majorité des appareils non réparables (82% des tonnages entrants) est renvoyée vers les éco-organismes partenaires (Ecosystem, Ecologic). L'objectif est la valorisation matière, donc le recyclage des différents composants (métaux, plastiques, etc.) pour la réintroduction dans de nouveaux cycles de production.

Le devenir de ces appareils est donc bien organisé. Le conventionnement avec les éco-organismes spécialisés dans le secteur permet de ne pas avoir de taux d'élimination (non valorisable). L'ensemble des appareils reçus bénéficie d'une seconde vie, soit via le reconditionnement ou via la valorisation matière. Le stock de pièces détachées issues de ces appareils est un réel atout pour renforcer l'économie circulaire.

Ces appareils valorisés représentent 200,245 tonnes sur les 243,774 tonnes reçues (soit 82,1% de valorisation).

3.6 - Synthèse globale réemploi exprimée

	2024 (tonnes)	2025 (tonnes)	Evolution (%)
Objets du réemploi	314.3	345.5	10.0%
Electroménager	293	243.8	-16.8%
TOTAL	607.3	589.3	-3.0%

Bilan des tonnages collectés en 2024 et 2025

Le taux de réemploi est de 40,5% pour 2025. Ce taux comprend les objets du réemploi et l'électroménager. Il correspond à la part des produits entrants qui a été revendue en boutique ou via nos partenaires. Pour rappel, l'objectif est de maintenir un taux supérieur ou égal à 40%

Le taux de valorisation est de 57,9% pour 2025. Il correspond à la part des produits entrants qui a été dirigée vers les filières de recyclage correspondantes. Il comprend les objets du réemploi et l'électroménager.

Le taux d'élimination est de 1,6% pour 2025. Il correspond à la part des produits entrants qui n'a pas été réemployée ou valorisée. Il comprend les objets du réemploi ainsi que l'électroménager. L'objectif est de maintenir ce taux en dessous de 5%.

Le tableau ci-dessous récapitule les tonnages 2025 consolidés à partir du tableau de suivi mensuel d'exploitation et met en évidence le tonnage réemployé (base : total des flux entrants, soit 589,270 tonnes) :

Sortie 2025	Tonnage	Part	Détail
Réemploi	238,369 t	40,5 %	dont objets 194,840 t et GEM 43,529 t
Valorisation (recyclage)	341,430 t	57,9 %	dont GEM 200,245 t et objets 141,185 t
Élimination (DIB)	9,471 t	1,6 %	tout-venant 6,346 t et textile 3,125 t
Total flux entrants	589,270 t	100 %	objets 345,496 t + GEM 243,774 t

	TAUX HORS GEM			TAUX GEM			TAUX TOTAL ACTIVITE		
	Taux élimination	Taux réemploi	Taux valorisation	Taux élimination	Taux réemploi	Taux valorisation	Taux élimination	Taux réemploi	Taux valorisation
2024	2%	61%	37%	0%	16%	84%	1%	40%	59%
2025	3%	56%	41%	0%	18%	82%	2%	40%	58%

Bilan des sorties 2024 et 2025 par taux (réemploi, élimination, valorisation)

La synthèse réemploi concernant l'activité au global est similaire entre 2024 et 2025 : 40,5% de taux de réemploi, des taux d'élimination et de valorisation qui évoluent peu.

Concernant le GEM, le taux de réemploi passe de 16% à 17,9% en 2025, en légère hausse.

Enfin la partie hors GEM voit son taux de réemploi passer de 61% en 2024 à 56,4% en 2025. Cette baisse peut s'expliquer par la légère augmentation du taux d'élimination, due au textile dirigé en DIB depuis septembre 2025. La qualité des dons réceptionnés est aussi un facteur pouvant influencer sur ce taux de réemploi.

Analyse du rendu réemploi des objets

Pour l'année 2025, le rendu réemploi (hors gros électroménager) était de 150,656 tonnes (sur un total de 345,496 tonnes entrantes hors GEM). Ce rendu représente deux catégories majeures : le retour filière et les déchets ultimes.

- **Retour filière** : La part la plus importante, représentant 141,185 tonnes, soit 93,7% du rendu réemploi total. La grande majorité du rendu est donc dirigée vers les filières de recyclage et de revalorisation.
- **Déchets ultimes** : Une part beaucoup plus faible : **9,471 tonnes, soit 6,3% du rendu réemploi total**. Ces déchets ne peuvent pas être valorisés dans les filières actuelles.

3.7 - Le système de traçabilité / pesée mis en place

Afin de garantir une traçabilité efficace et adaptée à l'activité, nous disposons de plusieurs outils.

Traçabilité des objets du réemploi

L'ensemble des articles entrants sur le site sont pesés et saisis dans le logiciel GDR (Gestion des Données Recyclerie). Ce logiciel spécialisé dans la gestion des flux nous permet de saisir les apports à la journée et par type de flux. Ce détail est utile pour nos indicateurs d'activité mais également pour la traçabilité auprès des éco-organismes.

Les meubles réceptionnés sont pesés à l'unité via une balance « U peseur ». Le reste des objets est séparé en bacs par catégories, chaque bac est pesé et donne un poids global par type d'objet. Pour chaque saisie, les informations suivantes sont détaillées :

- Type d'apport
 - Déchèterie + lieu
 - Apport particulier
 - Dons professionnels
 - Collecte à domicile
- Catégorie et sous-catégorie d'objet
- Poids
- Date de pesée

Traçabilité du flux « gros électroménager »

Les appareils sont collectés via notre prestataire Trait d'Union. Ces appareils, en provenance des sites partenaires des éco-organismes (Ecologic et Ecosystem), sont pesés individuellement à leur arrivée sur le site via une balance dédiée. Les données sont saisies sur les plateformes liées aux éco-organismes. Sur le site de La Roche-sur-Yon, il n'y a pas de collecte/rénovation pour les appareils Froid (réfrigérateurs, congélateurs...).

Certains appareils ménagers arrivent via les dons particuliers. Ils sont pesés et intégrés aux données entrantes sur le logiciel GDR.

L'ensemble des outils de pesée présents sur le site font l'objet de contrôles périodiques tous les 12 mois conformément à la réglementation en vigueur.

Gestion des flux partenaires

L'association Les Chantiers du Réemploi est spécialisée dans la réception, la gestion et le tri des flux valorisables. Cependant certains types d'objets ne rentrent pas dans ce domaine d'expertise. C'est pourquoi l'association confie les objets nécessitant des compétences plus techniques à des partenaires spécialisés.

Ainsi, le gros électroménager issu des apports particuliers est confié à l'association Envie ERG. Les vélos sont quant à eux pris en charge par l'association VISTA pour être réparés, avant d'être vendus à la boutique de la Recyclerie. Le matériel informatique est en partie réceptionné à la Recyclerie Cœur Vendée avant d'être transféré à Envie 44, à St-Herblain.

Les ordinateurs sont réceptionnés, reconditionnés et revendus en lien avec le partenaire d'Envie ERG : Face Vendée.

3.8 - Données relatives à la communication

La page Facebook de la recyclerie compte à ce jour **11 706 abonnés** contre 10 868 abonnés en 2024. **125 publications** en 2025 contre 160 publications en 2024, soit **2,4 posts par semaine** en moyenne (contre 3 en 2024). La visibilité est importante avec **89 478 vues mensuelles** contre 75 445 vues mensuelles en 2025, **soit** environ 2982 vues par jour contre 2 500 vues par jour en 2025. L'**audience** est très largement **féminine** avec **76,20 %** contre 23,80 % d'audience masculine.

Les interactions :

84 421 interactions en 2025 (**+37,8 %** de réactions par rapport à 2024) **375** commentaires et **652** partages

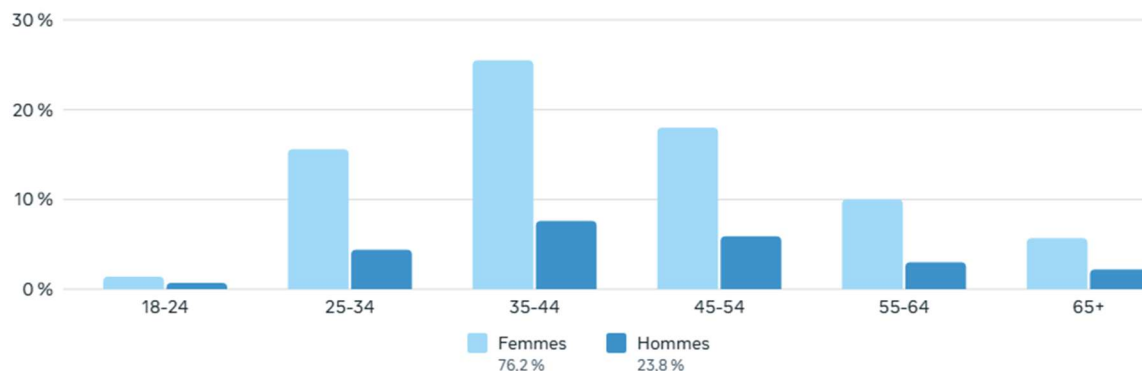
L'audience est essentiellement constituée d'adultes actifs, avec un fort noyau entre 35 à 44 ans, principalement des femmes domiciliées à La Roche-sur-Yon (62,3 %).

Followers ⓘ

Global

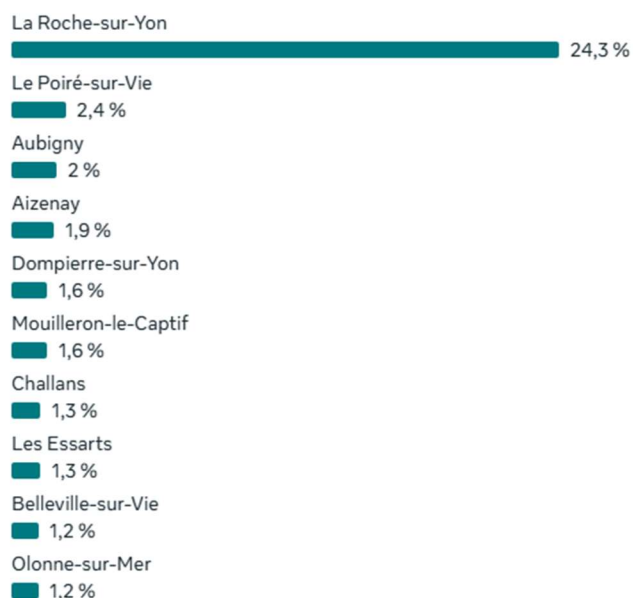
11717

Âge et genre ⓘ



Indicateurs sur le type d'audience de la Recyclerie Coeur Vendée sur Facebook

Principales villes



Répartition de l'audience de la Recyclerie par zones géographiques

3.9 - Animations internes et externes

En 2025, la Recyclerie a proposé 11 ateliers de sensibilisation au réemploi et à l'upcycling.

Ces ateliers ont pour but de faire découvrir de nouvelles techniques de créations ludiques et originales. Les participants s'inscrivent sur les ateliers souhaités et peuvent repartir avec leur création à l'issue. Les ateliers utilisent en majorité des matériaux issus de la Recyclerie et destinés à être jetés.

Les ateliers sont souvent limités à 8 participants par session, afin de garantir un temps personnalisé.

Voici les 11 ateliers qui ont été proposés en 2025 :

22 janvier – Porte photo version toile tendue (8 participants)

19 février – Décoration murale artistique avec des CD (7 participants)

19 mars – Vide poche vinyle original (6 participants)

16 avril – Réaliser un cadre déco pour Pâques (8 participants)

21 mai – Cache pot au style scandinave (*atelier annulé*)

11 juin – Réaliser un décapsuleur mural (4 participants)

24 septembre – Vase décoratif au style scandinave (3 participants)

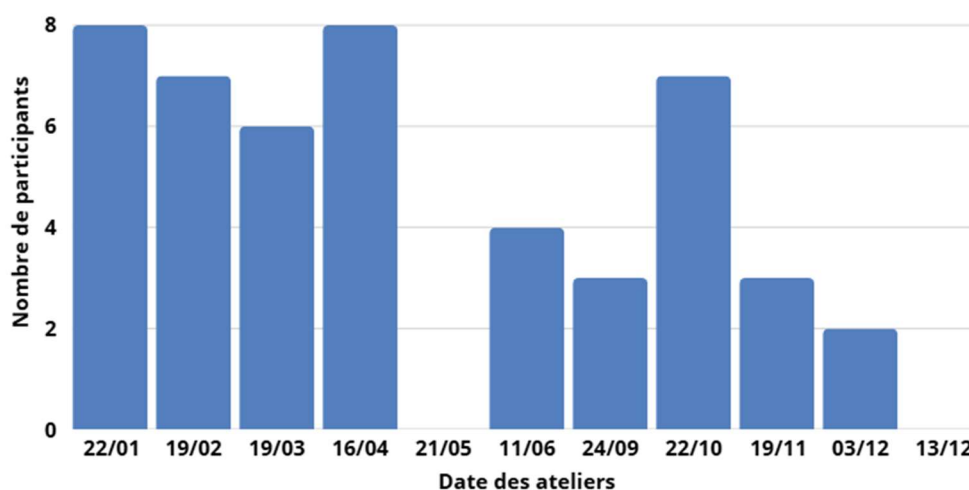
22 octobre – Lanterne momie pour Halloween (7 participants)

19 novembre – Cadre déco aux couleurs d'automne (3 participants)

03 décembre – Cadre déco aux couleurs de Noël (2 participants)

13 décembre – Création de bougies de Noël (*atelier annulé*)

Évolution du nombre de participants par atelier (2025)



Bilan de la fréquentation par atelier pour 2025 (nombre)

Sur l'année 2025, le nombre de participants est assez variable selon les ateliers. De manière générale, les participants sont plus nombreux sur la première partie de l'année (de janvier à avril) : entre 6 et 8 participants par atelier. Pour rappel, le nombre maximal d'inscrits est de 8 participants.

Deux ateliers ont été annulés (21/05 et 13/12) pour des raisons organisationnelles de la part des intervenants.

Les ateliers ont accueilli 48 participants en 2025 (87 en 2024). Cette baisse de fréquentation peut s'expliquer de plusieurs manières. D'abord, l'annulation des 2 ateliers réduit le taux de participation annuel. De manière générale, l'année 2025 a impacté les consommateurs concernant leur pouvoir d'achat, et donc leurs sorties, ce qui peut expliquer la baisse de fréquentation.

Néanmoins, les ateliers restent attendus par certains clients qui s'inscrivent à plusieurs d'entre eux. Cet engouement pour le réemploi et l'upcycling se développe, apportant davantage de visibilité aux créateurs et à la Recyclerie.

Les événements extérieurs :

En 2025, la Recyclerie a également étendu ses actions lors de temps de sensibilisation à l'extérieur. Ces temps ont permis de rencontrer les usagers, de promouvoir le réemploi et d'expliquer le rôle de la Recyclerie Cœur Vendée.

Au total, 8 temps ont été dédiés aux événements extérieurs. Parmi eux, 6 temps de sensibilisation au réemploi au sein des déchèteries, un événement spécialisé dans l'électroménager et un événement « vide ta déchet' ». Voici le calendrier de ces événements :

Temps de sensibilisation Déchèterie les Achards – 08 mars 2025

Temps de sensibilisation Déchèterie Sainte Anne – 05 avril 2025

Temps de sensibilisation Déchèterie Aizenay – 10 mai 2025

Vide ta déchet' – Déchèterie les Achards – 14 juin 2025

Temps de sensibilisation Déchèterie Sainte Flaive des Loups – 21 juin 2025

Temps de sensibilisation Déchèterie Saint Paul Mont Penit – 26 juillet 2025

Temps de sensibilisation Déchèterie Belle Place – 06 septembre 2025

Journée de la réparation électroménager – 08 octobre 2025

Les temps de sensibilisation en déchèteries permettent d'aller à la rencontre des usagers pour favoriser les échanges spontanés. Un stand est installé pour identifier la Recyclerie Cœur Vendée, à côté des locaux réemploi. Les usagers peuvent donc facilement poser des questions, déposer des objets et obtenir des informations sur le fonctionnement.

Ces temps ont deux objectifs principaux : fidéliser les usagers déjà habitués à la Recyclerie et étendre nos valeurs aux usagers qui découvrent notre fonctionnement.

Lors de ces temps, le nombre de passage n'est pas compté car le lieu est ouvert et certains usagers de la déchèterie n'ont pas de contact avec le stand Recyclerie.

La Communauté de Communes du Pays des Achards a également d'événement avec la Recyclerie : vide ta déchet'. Le but est de stocker en amont des objets venant des locaux réemploi pour les vendre directement au sein de la déchèterie lors d'un événement ciblé. Les usagers découvrent ainsi la Recyclerie en dehors de ses murs et le prix est laissé libre. Les recettes reviennent à la Recyclerie Cœur Vendée et la déchèterie gagne en visibilité.

Enfin, un événement autour de la réparation d'électroménager a été organisé pour sensibiliser des adolescents de 11 à 14 ans. L'activité a été assurée par le responsable de l'atelier de réparation Envie. Plusieurs jeux et quiz ont permis aux adolescents de repartir avec des connaissances sur le sujet.

L'année 2025 a été riche en matière de sensibilisation. L'objectif était de pouvoir proposer des temps autour du réemploi, à la fois au sein de la Recyclerie et à l'extérieur. Le pari est tenu : les participants des ateliers et les usagers rencontrés ont été ravis tout au long de l'année. Ces temps font partie de la mission pédagogique et sociale de la Recyclerie Cœur Vendée. En complément, le réemploi et l'économie circulaire sont au centre de ces actions de sensibilisation.

3.10 – Partenariats existants et nouvelles collaborations

L'année 2025 a été marquée par le renforcement de nombreuses collaborations visant à améliorer l'expertise et le rayon d'action de la Recyclerie. Dans ce même objectif, de nouveaux partenariats sont nés entre la Recyclerie Cœur Vendée et les acteurs du territoire.

Avec la CAF

Depuis près de 7 ans, la recyclerie est partenaire de la CAF dans le but d'accompagner les allocataires dans le besoin à s'équiper à moindre coût. La procédure, initialement conçue pour les équipements dans les magasins classiques a fait l'objet de discussion afin d'être adaptée aux spécificités des recycleries.

Ainsi en mai 2025, la CAF de la Vendée a mis en place un dispositif dédié, le Prêt Equipement Famille Recyclerie. Les allocataires ayant un quotient familial inférieur à un seuil, peuvent grâce à ce dispositif, s'équiper pour un budget total de 500€ dans une recyclerie partenaire. La procédure de réservation et de paiement est simplifiée pour s'adapter aux spécificités des recycleries.

La recyclerie Cœur Vendée, partenaire de longue date sur le dispositif initial, a fait le choix de poursuivre son partenariat avec la CAF dans le cadre de cette évolution du dispositif.

En 2025, ce dispositif a bénéficié à 7 allocataires, pour un chiffre d'affaires cumulé de 2 999 €, soit un panier moyen de 428 €. Le dispositif dédié ayant été mis en place en mai 2025, ce volume porte sur une année incomplète.

Avec Re'cycles

Le chantier d'insertion Re'cycles, porté par Vista, a noué un partenariat avec la Recyclerie Cœur Vendée en janvier 2025. Le but est de proposer une gamme de vélos révisés à la vente, avec une garantie. La Recyclerie réceptionne la matière brute et la livre à Re'cycles pour la révision. Les vélos sont ensuite revendus via la boutique de la Recyclerie Cœur Vendée.

Sur l'exercice 2025, 472 vélos ont été mis en vente et 348 ont été vendus, pour un chiffre d'affaires de 29 586,50 €, soit un prix de vente moyen de 85 €. Au 31 décembre 2025, 124 vélos

restaient en stock. L'activité est montée en puissance après un premier trimestre de démarrage (31 vélos vendus), pour atteindre 144 ventes au deuxième trimestre et 117 au troisième. Ce chiffre d'affaires est intégré au chiffre d'affaires de la boutique présenté au paragraphe 3.4.1, au titre des ventes d'objets issus du réemploi.

4 - Les informations techniques de gestion de l'équipement

Durant l'année 2025, aucun évènement majeur susceptible d'impacter la continuité d'activité (sinistre, dégradation importante ou dysfonctionnement technique significatif) n'a été constaté concernant les bâtiments et équipements de la Recyclerie.

La réunion annuelle de suivi, organisée en présence des services de l'Agglomération, s'est tenue le 2 avril 2026. Elle a permis de réaliser un point global sur les résultats des contrôles réglementaires, les opérations d'entretien et de maintenance réalisées au quotidien ainsi que sur la gestion de la sécurité du site. Le compte-rendu de cette réunion sera annexé au présent rapport.

D'une manière générale, les ouvrages, équipements et installations mis à disposition dans le cadre de la concession présentent un état de fonctionnement satisfaisant et compatible avec les besoins de l'exploitation.

4.1 - Opérations d'entretien-maintenance

Le suivi des opérations d'entretien, de maintenance et des contrôles réglementaires est assuré à travers un tableau de suivi présenté en annexe 5. Ce document centralise l'ensemble des vérifications périodiques réalisées sur les équipements, les installations techniques et les éléments de sécurité du site.

L'organisation mise en place distingue :

- Les opérations réalisées en interne par les équipes de la Recyclerie dans le cadre de l'entretien courant et du suivi quotidien des installations ;
- Les interventions confiées à des prestataires extérieurs pour les opérations spécifiques, techniques ou soumises à des obligations réglementaires.

Cette organisation permet d'assurer la continuité d'exploitation, le maintien en bon état des équipements ainsi que le respect des obligations réglementaires applicables au site.

Opérations réalisées en interne

- Les équipes de la Recyclerie assurent quotidiennement l'entretien et la bonne tenue des locaux afin de garantir :
- Un environnement de travail propre et sécurisé,
- Une boutique accueillante pour les usagers,
- Le maintien en état des espaces de stockage et de circulation.

Les salariés de la Recyclerie réalisent également plusieurs opérations de contrôle et de maintenance courante, notamment :

- Le contrôle visuel régulier des clôtures, réalisé tous les trois mois conformément au tableau de suivi périodique ;
- La surveillance et le nettoyage des avaloirs ;

- Les opérations de maintenance de niveau 1 et les petits travaux : les opérations de maintenance de niveau 1 correspondent aux interventions courantes ne nécessitant ni compétence technique spécialisée ni intervention lourde sur les installations. Elles regroupent principalement les petits travaux d'entretien, de réparation ou de remise en état réalisés directement par les équipes de la Recyclerie afin d'assurer le bon fonctionnement quotidien du site et des équipements.

Concernant les opérations de maintenance courante, une fiche de suivi spécifique a été mise en place et figure en annexe 6. Celle-ci est renseignée par les intervenants internes ou externes après chaque intervention, sous le contrôle des encadrants responsables.

Les fiches complétées sont archivées et conservées dans les bureaux administratifs afin d'assurer la traçabilité des interventions réalisées sur le site.

Opérations réalisées par des prestataires extérieurs

Certaines opérations techniques ou réglementaires nécessitent l'intervention d'entreprises spécialisées.

À ce titre :

- Le séparateur hydrocarbures fait l'objet d'un vidage annuel réalisé par la société SARP ;
- Les espaces verts sont entretenus régulièrement par l'entreprise adaptée « Mains Vertes et Paysages », appartenant au groupe Estille. Un suivi plus formalisé des passages sera mis en place à compter de l'année 2026 ;
- Concernant la toiture, les équipes de la Recyclerie assurent uniquement le contrôle visuel des avaloirs. Un contrôle complet ainsi qu'une opération d'entretien de la toiture sont programmés pour l'année 2026.

Les interventions réalisées par les entreprises extérieures sont suivies dans le cadre du tableau de suivi des opérations périodiques et des contractualisations associées aux prestataires.

4.2 - Contrôles réglementaires et sécurité

Conformément à la réglementation applicable aux établissements recevant du public (ERP) ainsi qu'aux équipements techniques exploités sur le site, l'ensemble des contrôles réglementaires obligatoires est réalisé par des organismes spécialisés selon les périodicités prévues par la législation en vigueur.

Le suivi et la traçabilité de ces vérifications sont assurés à travers le tableau de suivi présenté en annexe 5. Les rapports de contrôle et documents réglementaires associés sont archivés par la structure et tenus à disposition du Concédant.

Les contrôles réglementaires réalisés au cours de l'année 2025 concernent notamment :

Contrôles liés au bâtiment et à la sécurité ERP

- Les installations électriques ;
- L'ERP ;
- Les extincteurs ;
- L'alarme incendie ;

- Les blocs autonomes d'éclairage de sécurité (BAES) ;
- Les portails coulissants ;
- La chaudière.

Contrôles liés aux équipements d'exploitation

- Les engins de levage ;
- Les matériels de pesée ;
- Les racks de stockage ;
- Le compresseur ;
- Le portail.

Les éventuelles non-conformités relevées lors des contrôles réglementaires ont fait l'objet soit d'une levée de réserve, soit d'une programmation d'intervention en fonction du niveau d'urgence identifié dans les rapports de vérification.

Par ailleurs, le registre de sécurité du site est tenu à jour par les équipes de la Recyclerie. Il centralise notamment les rapports de vérifications réglementaires, les contrôles périodiques, les interventions liées à la sécurité ainsi que les observations ou réserves émises lors des contrôles techniques. Ce registre figure en annexe 7 du présent rapport.

4.3 - Travaux réalisés en 2025

Plusieurs travaux d'amélioration ont été réalisés au cours de l'année 2025 par le Concédant afin d'améliorer les conditions d'exploitation du site, la sécurité des utilisateurs ainsi que l'ergonomie des espaces de travail.

Les opérations réalisées sont les suivantes :

- Travaux de ventilation du local nettoyage : juillet 2025
- Travaux de quai niveleur : septembre 2025
- Fabrication de rampes aluminium pour le quai : décembre 2025 (Cet équipement sera intégré dans le cadre de la mise à jour de l'état des lieux et de l'inventaire des biens mis à disposition.)

4.4 - Inventaire des biens

L'ensemble des biens du site mentionné sur l'état des lieux sont des biens de retour.

La liste valorisée des acquisitions effectuées en 2025 est mise à jour à l'annexe 3 :

- acquisition d'une rampe de chargement. Le montant d'acquisition est de 2 220€ et la durée d'amortissement est de deux ans. Il n'y a pas eu d'autres achats ou cessions.

Les justificatifs de paiement devront être fournis sur demande du Concédant.

Les éléments ci-dessous sont non-applicables en 2025 :

- Le détail des sorties de biens présentant la nature de ces biens, leur valeur d'origine, leur valeur nette comptable, le motif de la sortie et, le cas échéant, leur prix de cession ; non application en 2024 – **pas de sorties en 2025**
- Le suivi du plan de renouvellement, la liste valorisée des équipements renouvelés et la valeur du compte de renouvellement ; **pas de renouvellement en 2025**.

4.5 - Consommation des fluides

Energie

Le bâtiment est équipé de panneaux photovoltaïques en toiture représentant une surface de 511 m².

La recyclerie autoconsomme l'énergie lors des phases de production. Cela permet à l'exploitant de réduire la facture d'énergie.

Depuis le démarrage du contrat de DSP, la consommation d'électricité (en plus de l'autoconsommation) s'élève à 28 961 kWh :

Semestre	Consommation kWh
Total S1 2024	5 189
Total S2 2024	6 500
Total S1 2025	11 181
Total S2 2025	6 091
Total général	28 961

Le surplus de production est réinjecté dans le réseau.

Depuis la mise en œuvre du système (sept. 2021 – 4 ans), la quantité réinjectée s'élève à 329920 kWh, soit près de 82 500 kWh/an.

=> cette électricité réinjectée dans le réseau correspond à la consommation d'une 20aine de foyers (source EDF : consommation moyenne de 4000 kWh/an/logement).

Eau

La consommation d'eau du site s'élève à 503 m³ pour l'année 2025, contre 446 m³ en 2024.

Cette consommation est liée aux usages courants de la Recyclerie (sanitaires, entretien des locaux et nettoyage des espaces de travail), mais elle provient principalement de l'activité de rénovation électroménager portée par ENVIE ERG. En effet, les opérations de remise en état des appareils nécessitent régulièrement des phases de lavage, de nettoyage approfondi ainsi que des essais de fonctionnement des lave-linge et lave-vaisselle avant leur remise en vente.

L'évolution observée en 2025 reste cohérente avec le niveau d'activité de l'atelier de rénovation et ne révèle aucune dérive particulière de consommation. En effet, même si le nombre de machines produites est légèrement inférieur, cela ne se traduit pas forcément par une baisse de la consommation. Cela dépend de l'ensemble des machines passées en atelier (réemployées ou non).

5 - Les informations financières dans le rapport annuel

5.1- Le suivi des évolutions des dispositions du contrat

Le contrat initial a été signé le 12/12/2023. Il a ensuite été modifié par voie d'avenant :

- Avenant n°1 : Extension des horaires de la boutique et modalités de visite de l'équipement
- Avenant n°2 : Extension des horaires de dons

5.2 - Analyse du compte d'exploitation 2025

Le compte d'exploitation de l'exercice 2025 fait apparaître un résultat net déficitaire de 38 217 €, pour un total de produits d'exploitation de 1 094 039 € et un total de charges d'exploitation de 1 122 664 €. Le prévisionnel actualisé, établi selon la formule de révision contractuelle, anticipait un déficit de 23 441 € ; l'écart défavorable s'établit donc à 14 776 €.

Le tableau ci-dessous synthétise les grands équilibres de l'exercice, comparés au prévisionnel actualisé :

Poste	Prévi. actualisé 2025	Réalisé 2025	Écart
Total produits d'exploitation	1 113 716 €	1 094 039 €	-1,8 %
Total charges d'exploitation	1 129 657 €	1 122 664 €	-0,6 %
Excédent brut d'exploitation (EBE)	-15 941 €	-28 625 €	-12 684 €
Résultat d'exploitation	-23 441 €	-44 424 €	-20 983 €
Résultat exceptionnel	0 €	+6 207 €	+6 207 €
Résultat net	-23 441 €	-38 217 €	-14 776 €

Les produits d'exploitation s'établissent à 1 094 039 €, en léger retrait par rapport au prévisionnel (-1,8 %), le repli des recettes marchandes (637 801 €, -4,0 %) étant partiellement compensé par la progression des recettes non marchandes (456 238 €, +1,5 %). Dans le détail :

- Les ventes de biens issus du réemploi et de la réutilisation atteignent 471 275 €, en dépassement de +24,4 % par rapport au prévisionnel, confirmant la solidité de l'activité boutique.
- Les ventes d'électroménager s'élèvent à 144 539 € (173 287 € de chiffre d'affaires minoré de 28 748 € de variation de stock), en retrait de -43,1 % par rapport au prévisionnel : c'est le principal facteur de sous-performance des recettes marchandes, en lien avec la baisse des apports de gros électroménager. Cette ligne intègre également la refacturation de charges à la recyclerie de Talmont, enregistrée sur le périmètre hors DMA (gros électroménager).

- Les ventes d'ordinateurs s'établissent à 1 155 € (-87,4 %) : l'activité a été transférée en 2025 sur le site de Saint-Herblain, le site de La Roche-sur-Yon ne reconditionnant plus d'ordinateurs.
- Les contributions des éco-organismes s'élèvent à 62 391 € (-28,3 %), réparties entre Eco-Maison (31 868 €), Ecologic (15 771 €) et Ecosystem (14 752 €) ; ce retrait est corrélé à la baisse des tonnages de gros électroménager pris en charge.
- Les transferts de charges (4 555 €, -78,3 %) sont nettement inférieurs aux prévisions.
- À l'inverse, les subventions d'aide à l'emploi atteignent 361 517 €, en progression de +15,8 % par rapport au prévisionnel.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 1 122 664 €, quasi conformes au prévisionnel (-0,6 %). Les charges fixes (966 775 €, -4,1 %) sont contenues, tandis que les charges variables progressent fortement (155 889 €, +28,2 %). Dans le détail :

- Les charges de personnel restent maîtrisées : salaires 551 212 € (-4,5 %) et charges salariales 127 078 € (+15,9 %).
- Les achats de matières et matériaux atteignent 94 010 € (+340,9 % par rapport au prévisionnel), dont 57 581 € d'achats de gros électroménager d'occasion (OPC) destinés à compenser la baisse de qualité des flux GEM — indispensables au maintien de l'activité et des postes dans un contexte de baisse de qualité — et 36 429 € de pièces détachées.
- La hausse des frais administratifs et autres frais généraux (22 526 €, contre 7 462 € prévus) résulte d'un retraitement comptable, compensé à due concurrence par la baisse des frais de gestion et de structure (49 931 € contre 69 293 € prévus) : l'effet sur le résultat est neutre.
- L'entretien courant (3 949 €, -80,5 %) et les frais de siège (74 473 €, -20,6 %) sont inférieurs aux prévisions.

Le résultat exceptionnel ressort à +6 207 €. Les produits exceptionnels (31 196 €) se composent d'une régularisation de taxe sur les salaires 2022-2023 (15 091 €), d'une reprise de provision sur litige (15 000 €) et d'une créance client (1 105 €). Les charges exceptionnelles (24 989 €) correspondent à une indemnité de salarié sur litige (22 332 €) et à des charges exceptionnelles complémentaires sur le périmètre électroménager (2 657 €).

L'analyse par périmètre apporte un éclairage utile, à interpréter toutefois avec prudence. Le périmètre du service public (DMA) ressort excédentaire au niveau de l'exploitation (+52 121 €), tandis que l'activité hors périmètre (électroménager) est déficitaire de -96 545 €. Les deux activités partagent cependant le site, les équipes et les fonctions support : cette ventilation résulte d'une clé d'affectation et ne traduit pas deux activités indépendantes. Le repli des ventes d'électroménager et des contributions des éco-organismes explique l'essentiel de cet écart.

	Périmètre DMA (DSP)	Hors périmètre (électroménager)	Global
Produits d'exploitation	780 634 €	313 405 €	1 094 039 €
Charges d'exploitation	713 614 €	409 050 €	1 122 664 €
Résultat d'exploitation	+52 121 €	-96 545 €	-44 424 €

En synthèse, le modèle demeure viable sur le périmètre contractuel, mais l'exercice 2025 marque une dégradation qui appelle des mesures correctrices ; l'enjeu 2026 portera sur le redressement de l'activité électroménager hors périmètre, par la reconquête des volumes de vente, la

sécurisation des contributions des éco-organismes et la maîtrise des coûts de traitement des déchets afin de revenir vers l'équilibre global.

Les documents suivants sont annexés au présent rapport :

- Annexe 9 – Le compte d'exploitation 2025
- Annexe 10 – La grille tarifaire 2025

6 - Projets 2026

6.1 - Renforcement des partenariats existants

Avec Vista :

Le partenariat existant avec Vista sera renforcé en 2026, se traduisant par des actions concrètes dans deux domaines principaux :

- **Pour la réparation de vélos :** Le chantier d'insertion Re'cycles, porté par Vista, a pris en charge la réparation des vélos récupérés par la structure. La vente de ces vélos réparés est ensuite réalisée dans la boutique de la recyclerie. Ce partenariat permet de valoriser les vélos collectés, de favoriser la mobilité durable et de soutenir l'insertion professionnelle à travers l'activité de réparation.
- **Pour la vente de mobilier et d'électroménagers :** L'association Vista gère près de 600 logements en Vendée. Dans le cadre de ce partenariat renforcé, chaque logement géré est meublé et équipé d'appareils électroménagers. Un aspect clé de cette collaboration est que ce mobilier et ces équipements sont fournis avec du matériel reconditionné. Cela permet non seulement d'équiper les logements à moindre coût, mais aussi de promouvoir le réemploi et de donner une seconde vie aux objets.

Le renforcement du partenariat avec Vista dans le domaine de la réparation de vélos permet de combiner la valorisation des objets avec l'insertion professionnelle. Concernant le mobilier et l'électroménager, ce partenariat contribue à l'équipement de logements sociaux avec du matériel reconditionné, favorisant ainsi l'économie circulaire et une gestion plus durable des ressources.

Avec la CAF :

Depuis l'évolution du partenariat en 2025 avec un nouveau mode de fonctionnement, l'objectif est de maintenir ce partenariat en 2026.

En effet cette collaboration est une excellente manière de promouvoir l'inclusion sociale à travers des valeurs fortes, autour de la seconde main et de l'accessibilité.

Avec Reconomia :

Reconomia est une plateforme spécialisée dans le reconditionnement des appareils ménagers qui appartient au groupe United B.

Suite à la fermeture de la plateforme DARTY (février 2026), la recyclerie se rapproche de Reconomia pour récupérer les DEEE sur la plateforme Electrodepot à LA ROCHE/YON.

Avec la Fédération ENVIE :

Afin de répondre aux exigences des Eco-organismes et afin de se professionnaliser, l'association Envie ERG Atlantique change de logiciel métier à partir d'avril 2026.

Avec FACE VENDEE :

L'association cherche à développer des partenariats, comme avec la fondation agir contre l'exclusion, pour développer son offre de matériel numérique reconditionné.

6.2 - Événements extérieurs – Sensibilisation

En 2026, un des objectifs est de renforcer nos actions extérieures. Pour cela, nous souhaitons développer les temps passés au sein des déchèteries.

L'événement « Vide ta déchet » avait été particulièrement apprécié en 2025 sur la déchèterie des Achards. C'est pourquoi nous allons reconduire cet événement en 2026 sur 2 dates :

- Samedi 6 juin 2026 : déchèterie d'Aizenay
- Samedi 13 juin 2026 : déchèterie des Achards

Ces événements permettent de drainer de nombreux visiteurs au sein des déchèteries, de donner de la visibilité à la Recyclerie et de vendre les objets réemployables.

Ces temps ont aussi pour objectif de sensibiliser les usagers aux enjeux sociaux et environnementaux actuels. L'occasion pour la Recyclerie de présenter son fonctionnement et ses services aux usagers. Ce sont autant de futurs clients potentiels pour la boutique de la Recyclerie.

6.3 - Les 10 ateliers gratuits pour 2026

Afin de sensibiliser au mieux les clients et usagers du territoire, la Recyclerie va continuer de proposer des ateliers gratuits tout au long de l'année 2026.

Ils permettent de garder un lien fort et personnalisé avec un public soucieux de se tourner vers le réemploi. Ces ateliers sont réalisés environ 1 fois par mois, avec une pause durant l'été. Ils sont toujours aussi variés et adaptés aux saisons.

Le but est de pouvoir s'inscrire à plusieurs ateliers et découvrir de nouvelles choses à chaque fois. Le nombre de place est limité à 8 participants par atelier afin de garantir un accompagnement optimal par nos partenaires. Les ateliers sont souvent réalisés le mercredi après-midi, de 15h à 17h afin de permettre au plus grand nombre d'être disponible, notamment les enfants.

Pour 2026, nous allons travailler avec deux partenaires :

Sophie RICHARD – By Rictus

Sophie RICHARD collabore avec la Recyclerie depuis plusieurs années maintenant et propose des ateliers tournés vers l'Upcycling. Elle partage ses idées et son savoir-faire pour réaliser des créations uniques à partir d'objets de seconde-main, parfois destinés au recyclage. Les ateliers qu'elle propose sont adaptés aux saisons et à un public large : enfants, adultes, duos. En 2026 elle animera 10 ateliers autour de la création de seconde main et de l'upcycling.

Association VISTA – Centre Vélo

L'association VISTA est également un partenaire qui collabore avec la Recyclerie Cœur Vendée depuis plusieurs années. En lien avec le Centre Vélo, ils proposent des journées de vente spéciale et sensibilisation autour de la réparation et de l'entretien. Les participants bénéficient donc de leur expertise et de leurs conseils pour prolonger la durée de vie de leurs vélos. Les dates de ces journées ne sont pas encore définies.



PROGRAMME

FÉVRIER À DÉCEMBRE

Gratuit
sur inscription

02 44 40 88 44

www.recycleriecoeurvendee.fr

MANGEOIRE À OISEAUX Mercredi 25 février

Apprenez à fabriquer une mangeoire à oiseaux en famille. L'objet décoratif parfait pour les amoureux de la nature.

Atelier animé par Sophie RICHARD (By Rictus) de 15h à 17h



VASE DÉCORATIF Mercredi 25 mars

Création unique et sophistiquée pour votre intérieur.

Atelier animé par Sophie RICHARD (By Rictus) de 15h à 17h



PORTE BOUGIE Mercredi 22 avril

Décoration originale et pratique grâce à l'upcycling.

Atelier animé par Sophie RICHARD (By Rictus) de 15h à 17h



VIDE POCHE VINYLE Mercredi 20 mai

Objet parfait pour une déco originale dans votre entrée.

Atelier animé par Sophie RICHARD (By Rictus) de 15h à 17h



PORTE CLÉ MURAL Mercredi 17 juin

Création unique pour la fête des pères.

Atelier animé par Sophie RICHARD (By Rictus) de 15h à 17h



PHOTOPHORE SCANDINAVE Mercredi 23 septembre

Décoration unique pour sublimer votre intérieur.

Atelier animé par Sophie RICHARD (By Rictus) de 15h à 17h



MOBILE AUX COULEURS DE L'AUTOMNE Mercredi 21 octobre

Objet original pour décorer votre terrasse.

Atelier animé par Sophie RICHARD (By Rictus) de 15h à 17h



SUSPENSION LUMINAIRE Mercredi 18 novembre

Création issue de l'upcycling pour une touche d'originalité

Atelier animé par Sophie RICHARD (By Rictus) de 15h à 17h



VASE DÉCORATIF ET PHOTOPHORE Mercredi 2 décembre

Décorations uniques et variées pour tous les goûts.

Atelier animé par Sophie RICHARD (By Rictus) de 15h à 17h



LES ATELIERS SONT ORGANISÉS EN COLLABORATION AVEC

Ry La Roche-sur-Yon
Agglomération
Le Cœur Vendée

Pays
des
Aichards
COMMUNAUTÉ

Vie et communauté
de communes
Boulogne

Affiche des ateliers gratuits pour l'année 2026 (l'atelier de janvier n'y figure pas).

6.4 - Les ventes thématiques 2026

Tout au long de l'année, des ventes thématiques sont organisées afin de mettre en avant des produits de saison ou de faire des déstockages. Ces ventes reflètent le travail continu des équipes pour trier, mettre de côté, installer et vendre des produits d'exception à chaque grand moment de l'année. Les clients peuvent profiter d'un large choix de produits en fonction des ventes. La Recyclerie et la vente de seconde main se crée donc un chemin de plus en plus solide en termes de ventes à thèmes.

A l'instar du calendrier 2025, voici le calendrier des 11 ventes thématiques pour 2026 :

LA RECYCLERIE **Calendrier des ventes thématiques 2026**

	13 et 14 février	→	Vente coup de froid	
	06 et 07 mars	→	Braderie textile	
	11 avril	→	Week-end plein air	
	15 et 16 mai	→	Vente printanière générale	
	13 juin	→	Musique et culture	
	22 juillet	→	Spécial été et rentrée	
	Du 08 au 14 août	→	Braderie textile d'été	
	12 septembre	→	Vente spéciale sport	
	16 et 17 octobre	→	Halloween	
	06 et 07 novembre	→	Noël	
	Du 14 au 19 décembre	→	Braderie de fin d'année	

Affiche des ventes spéciales proposées par la boutique pour l'année 2026

7 - Les Annexes

- Annexe 1 – État des lieux – Idem rapport 2024
- Annexe 2 – Document d'entretien et de maintenance
- Annexe 3 – Inventaire des biens
- Annexe 4 – Compte rendu réunion de suivi
- Annexe 5 – Suivi QSE-VGP-RGPD - Gestion des obligations*
- Annexe 6 – Fiche de suivi d'entretien et de maintenance petits travaux
- Annexe 7 – Registre de sécurité
- Annexe 8 – Attestation d'assurance pour l'année en cours
- Annexe 9 – Le compte d'exploitation 2025
- Annexe 10 – La grille tarifaire 2025

* Cette annexe regroupe les tableaux de suivi de maintenance préventives et les obligations réglementaires de l'exploitation, notamment :

- **QSE** : suivi des actions Qualité, Sécurité et Environnement ;
- **VGP** : suivi des Vérifications Générales Périodiques des équipements et matériels soumis à contrôle réglementaire ;
- **RGPD** : suivi des obligations liées à la protection des données personnelles.

8 - Conclusion

L'année 2025 confirme l'ancrage de la Recyclerie Cœur Vendée comme un équipement de réemploi et d'insertion pleinement intégré à son territoire. Au terme de sa deuxième année d'exploitation en délégation de service public, la structure présente un bilan contrasté : une activité opérationnelle et sociale solide, portée par les deux structures du groupe Estille (Les Chantiers du Réemploi et Envie ERG), et un résultat financier en retrait qu'il conviendra de redresser.

Sur le plan des tonnages, l'activité reste dynamique : 345 tonnes d'objets ont été collectées ou reçues (en progression par rapport aux 314 tonnes de 2024), dont 56,4 % ont été réemployées. L'activité électroménager s'inscrit en revanche en repli, avec 244 tonnes de gros électroménager reçues (-17 %) et 846 appareils reconditionnés (-24 % par rapport à 2024). Au global, le taux de réemploi se maintient à 40,5 %, pour un taux de valorisation de 57,9 % et un taux d'élimination limité à 1,6 %, confirmant la performance environnementale de l'équipement.

D'un point de vue financier, l'exercice se solde par un déficit de 38 217 €, pour un écart de 14 776 € par rapport au prévisionnel actualisé (déficit prévu de 23 441 €). La dégradation est marquée au regard de 2024 (déficit de 622 €). L'analyse par périmètre doit être interprétée avec prudence : le périmètre du service public (DMA) est excédentaire au niveau de l'exploitation (+52 121 €), tandis que le déficit est porté par l'activité électroménager hors périmètre (-96 545 €) ; les deux activités partagent cependant site, équipes et fonctions support, cette ventilation résultant d'une clé d'affectation. Les ventes d'objets issus du réemploi dépassent leur objectif (+24,4 %), mais le repli des ventes d'électroménager (-43,1 %) et des contributions éco-organismes (-28,3 %) explique l'essentiel de l'écart.

Ce bilan valide la pertinence du modèle économique fondé sur l'insertion et le réemploi sur le cœur de la délégation, tout en mettant en évidence la sensibilité des équilibres à l'activité électroménager. Au-delà des chiffres, la Recyclerie a poursuivi sa mission sociale et environnementale : accompagnement et formation des salariés en parcours, sensibilisation du public à travers 11 ateliers et 8 temps d'animation extérieurs, et renforcement des partenariats territoriaux.

L'enjeu de l'exercice 2026 sera double : consolider les volumes et la rentabilité de l'activité électroménager — par la reconquête des ventes, la sécurisation des contributions des éco-organismes et la maîtrise des achats de matières — afin de revenir vers l'équilibre global, tout en amplifiant l'impact social et environnemental de la structure. Le renforcement des partenariats existants (notamment avec Vista), le développement des ventes thématiques et l'étude de faisabilité d'un déploiement à l'échelle départementale ou régionale dessinent les perspectives d'une trajectoire ambitieuse et maîtrisée.

9 - Lexique

Abréviation	Signification
ASL	Articles de sport et de loisirs
ASP	Agence de services et de paiement
ASS	Allocation de solidarité spécifique
CACES	Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité
CAF	Caisse d'allocations familiales
CCPA	Communauté de Communes du Pays des Achards
CCVB	Communauté de Communes Vie et Boulogne
CDPE	Conservatoire du Potager Extraordinaire
CIP / CISP	Conseiller en insertion socio professionnelle
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie
CSE	Comité social et économique
DEA	Déchets d'éléments d'ameublement
DEEE / D3E	Déchet d'équipement électrique et électronique
DIY	Do It Yourself (faire soi-même)
DMA	Déchets ménagers et assimilés
DSP	Délégation de service public
EHPAD	Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
ENVIE ERG	Envie Électroménager Rénové Garanti
EPCI	Établissements publics de coopération intercommunale
ETP	Equivalent temps plein
FAJ	Fonds d'aide aux jeunes
FLE	Français langue étrangère
GEM	Gros électroménager
LRYA	La Roche-sur-Yon Agglomération
MDPH	Maison départementale des personnes handicapées
OPC	Occasion premier choix
PEM	Petit électroménager
PJJ	Protection judiciaire de la jeunesse
PLIE	Programme local d'insertion et emploi
PMSMP	Période de mise en situation en milieu professionnel
QPV	Quartiers prioritaires de la politique de la ville
REP	Responsabilité élargie du producteur
RQTH	Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
RSA	Revenu de solidarité active
SIAE	Les structures de l'insertion par l'activité économique
SST initial	Sauveteur secouriste du travail formation initiale
SST MAC	Sauveteur secouriste du travail maintien actualisation des compétences
TLC	Textiles d'habillement, linges de maison et chaussures
ZRR	Zone de revitalisation rurale